



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

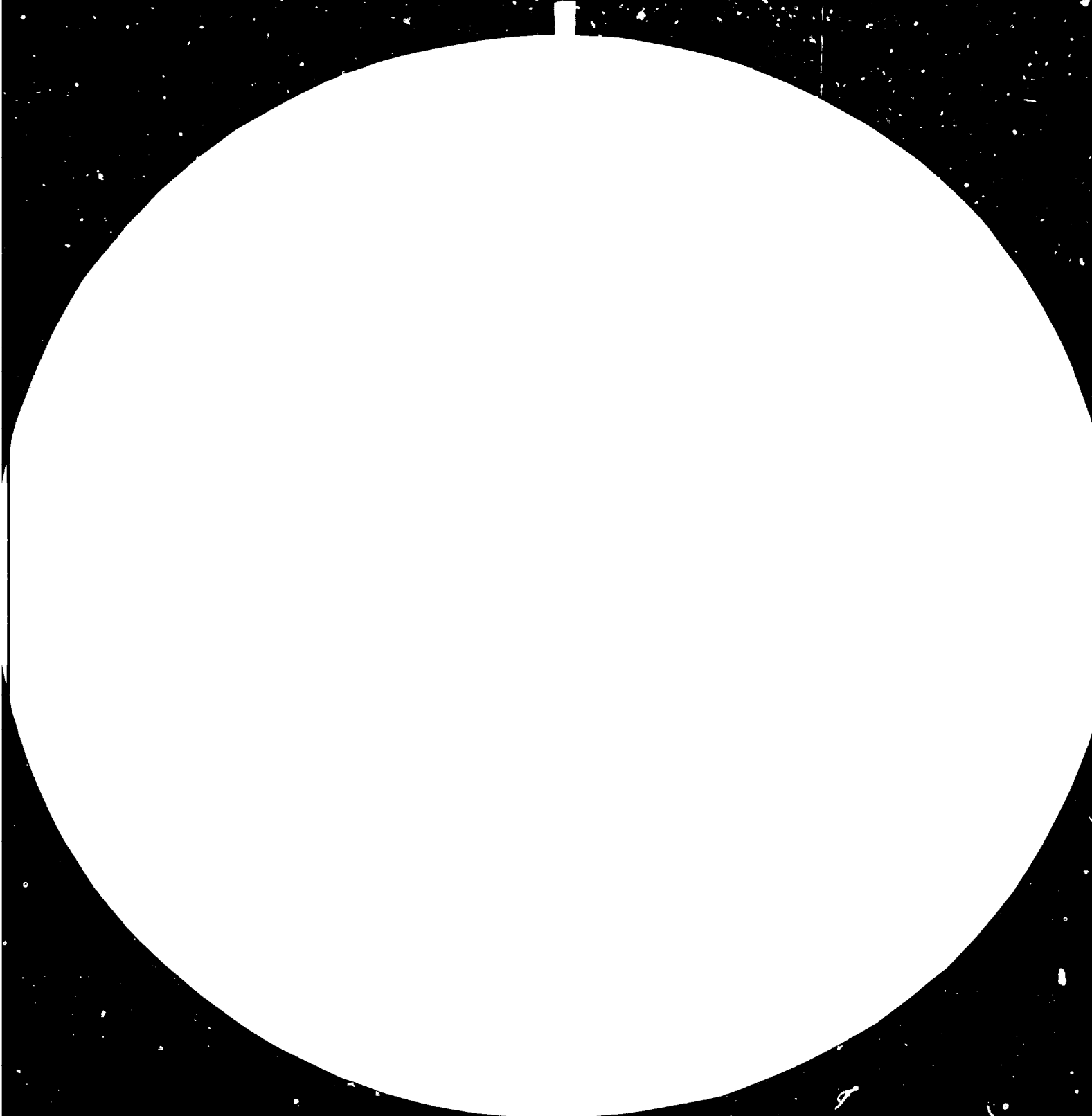
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

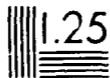




1.0



1.1



1.25



1.4



1.6



2.0



2.2

2.5



3.2

3.6



4.5

5.0



5.6

6.3

Resolution Test Chart
1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 2.0 2.2 2.5 3.2 3.6 4.5 5.0 5.6 6.3

10543 - F

Distr. LIMITEE

UNIDO/IS.239
29 juin 1981

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

● LES PAUVRES PERDENT DU TERRAIN :

UN BILAN DE L'INDUSTRIE DANS LES PAYS LES MOINS AVANCES* J

Document établi par la

Division des études industrielles

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle. Les appellations employées ainsi que la présentation des données n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays ou territoire ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

V.81-27604

Note explicative

Le présent document a été préparé par le Secrétariat de l'ONUDI à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Paris, 1er-14 septembre 1981). Il a pour objet de fournir, en ce qui concerne le secteur manufacturier, "une analyse de fond, par secteur ou par région, de la problématique des pays les moins avancés" (voir le rapport des troisièmes consultations interinstitutions sur le nouveau programme global d'action en faveur des pays les moins avancés, paragraphe 20). Il vise donc à compléter d'autres documents dont la Conférence est saisie. Il ne couvre ni les aspects économiques ou sociaux généraux (sauf quand ceux-ci sont spécifiquement liés aux industries manufacturières), ni l'assistance technique (l'ONUDI prépare actuellement un document spécial à ce sujet) et il n'aborde pas non plus par le détail les aspects de l'industrialisation relatifs aux échanges et à l'emploi (ceux-ci étant traités dans les documents de la CNUCED et de l'OIT). En outre, il convient de noter que, dans le cas des pays les moins avancés, la documentation laisse particulièrement à désirer, si bien que les données présentées ici, surtout pour des pays pris séparément, sont souvent incomplètes, tant en ce qui concerne la couverture du pays que les comparaisons dans le temps, et sont sujettes à rectification.

D'autre part, on trouvera des informations beaucoup plus détaillées sur la plupart des pays les moins avancés dans les études se rattachant au programme ONUDI/EI de profils par pays/fiches/perspectives à long terme (les études terminées ou devant paraître prochainement portent sur les pays suivants : Afghanistan, Bangladesh, Botswana, Ethiopie, Haïti, Laos, Mali, Népal, Niger, Somalie, Yémen, Yémen démocratique) et dans les enquêtes sur les ressources et le développement industriels dans les pays les moins avancés (en préparation : Botswana, Burundi, Gambie, Lesotho, Mali, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Somalie).

Table des matières

	<u>Page</u>
1. INTRODUCTION	4
2. APERÇU STATISTIQUE DU PROGRES DE L'INDUSTRIE DANS LES ANNEES 70	5
3. PRIORITES INDUSTRIELLES ET PERSPECTIVES POUR LES ANNEES 80 : ANALYSE DES RESSOURCES, DES CONTRAINTES ET DES MARCHES	30
4. NECESSITE DE MESURES URGENTES AUX PLANS NATIONAL ET INTERNATIONAL	38
 Annexe	 41

RESUME

Le présent document, consacré aux industries manufacturières, est destiné à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Le problème de la pauvreté extrême et massive intéresse des régions entières (Afrique au sud du Sahara, Asie du Sud) et il s'explique par la faible quote-part par habitant des ressources naturelles et du capital humain et matériel. Comparée à celle des autres pays en développement, la situation des pays les moins avancés s'est, à quelques exceptions près, aggravée au cours des années 70 et il est probable que cette tendance se poursuivra en l'absence d'une aide internationale beaucoup plus importante et de réformes internes visant à intégrer les investissements dans les industries manufacturières à une politique de développement global et cohérente, centrée sur l'agriculture et les autres ressources naturelles, les besoins essentiels, l'éducation et l'emploi, ainsi que sur le développement de l'épargne, des ressources en devises étrangères et de l'infrastructure. On suggère d'apporter des changements à la politique suivie et de réaliser un taux de croissance minimal de la VAM de 8 % jusqu'à l'an 2000.

INTRODUCTION

Quand on parle du développement industriel dans les 30 pays les moins avancés^{1/}, il ne faut jamais perdre de vue plusieurs considérations assez simples mais extrêmement importantes. Premièrement, on peut définir brièvement le sous-développement en disant qu'il se caractérise par de faibles dotations par habitant de ressources naturelles et de capital humain et matériel^{2/}. Deuxièmement, il faut prendre conscience du caractère régional du sous-développement, concentré surtout dans l'Afrique au sud du Sahara, avec 20 des pays les moins avancés (population de 1977 : 128 millions d'habitants) et l'Asie du Sud, avec 5 des pays les moins avancés (population en 1977 : 112 millions d'habitants) et tenir compte aussi des différences entre ces régions. Troisièmement, la plupart de ces pays ne souffrent pas seulement de l'étroitesse de leur marché intérieur, due à la faiblesse des revenus et au nombre (généralement) faible des habitants, mais encore de l'insuffisance des moyens de transport et de communication qui les relient aux principales nations commerçantes (20 des pays les moins avancés, soit n'ont pas d'accès direct à la mer, soit au contraire sont des îles). Quatrièmement, ces pays n'ont pas pu, en termes relatifs du moins, participer à l'accélération de la croissance industrielle et économique des pays en développement depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale. Ils n'ont pas bénéficié de l'effet des "retombées". Cinquièmement, on rencontre actuellement dans beaucoup des pays les moins avancés des conditions économiques et sociales désastreuses (le "cercle vicieux") et, si l'on extrapole les tendances actuelles, les perspectives pour les années 80 et 90 sont des plus sombres. Sixièmement, seul un programme d'assistance à ces pays, massif et bien conçu, associé à certaines réformes

1/ Le Comité de la planification du développement a récemment recommandé que la Guinée-Bissau (dont la population s'élevait en 1977 à 0,5 million d'habitants) soit ajoutée à la liste des pays les moins avancés (E/AC, 54/XVII/CRP.1, 27 mars 1981). Toutefois, comme on ne dispose pas pour la Guinée-Bissau de données statistiques du type présenté ici, il ne sera plus fait référence à ce pays dans la suite du présent document.

2/ La combinaison de ces facteurs de production est importante. C'est ainsi que le Japon a une quote-part relativement faible de ressources naturelles par habitant mais qu'il compense ce handicap par son capital matériel et (surtout) humain. La possession de ressources naturelles n'en constitue pas moins un atout.

internes, semble de nature à pouvoir infléchir de façon nettement favorable l'évolution du développement à l'avenir. Septièmement, ce programme devra avoir une large base de manière à pouvoir accélérer le développement des secteurs clefs, en particulier l'agriculture, les industries manufacturières, l'infrastructure (par exemple transports, communications, approvisionnement en énergie), ainsi que l'éducation et autres services sociaux productifs, et intensifier les liaisons entre ces secteurs.

APERCU STATISTIQUE DU PROGRES DE L'INDUSTRIE DANS LES ANNEES 70

Dans la présente section, on passera en revue l'évolution du secteur manufacturier dans les pays les moins avancés (et, pour avoir un élément de comparaison, dans les autres pays en développement) de 1970 à 1977 (et, pour avoir un élément de comparaison, dans les années 60), la période couverte allant jusqu'à 1979 pour certaines séries de données dans le cas des pays africains les moins avancés.

Dans leurs efforts pour développer leur secteur manufacturier, les pays les moins avancés se heurtent à de graves contraintes, tant en ce qui concerne l'offre que la demande. La demande intérieure souffre beaucoup de l'étroitesse du marché (mesurée par le PIB) de ces pays, qui limite la possibilité d'y créer des industries exigeant, pour des raisons technologiques, une production à grande échelle. De plus, le niveau extrêmement bas du revenu par habitant dans ces pays signifie que seuls les produits industriels les plus indispensables et les moins chers ont des chances d'être achetés, sauf par la petite minorité riche, si bien que la fabrication d'une gamme diversifiée d'articles manufacturés est difficilement envisageable.

Le tableau 1 donne une idée de l'importance des obstacles que ces limitations du marché opposent à l'expansion de la production manufacturière. En 1977, le PIB par habitant dans les pays les moins avancés s'est élevé en moyenne à 148 dollars des Etats-Unis (prix de 1975), soit moins du tiers de la moyenne pour les autres pays en développement. Au cours des années 60, le taux de croissance annuelle moyenne du PIB par habitant dans les pays les moins avancés n'avait été que de 0,35 %, contre 3,17 % pour les autres pays en développement. Pendant la période 1970-1977, la différence entre les taux de croissance des deux groupes a diminué, avec un taux de 1,27 % pour les pays les moins avancés

et de 2,89 % pour les autres pays en développement, si bien que la part des pays les moins avancés dans le PIB total des pays en développement a continué à diminuer, mais plus lentement qu'au cours de la décennie précédente.

En 1977, la part des pays les moins avancés dans le PIB total des pays en développement était tombée à 3,45 %. Cette part était imputable pour près des trois quarts à l'Afghanistan, au Bangladesh, à l'Ethiopie, à l'Ouganda, à la République-Unie de Tanzanie et au Soudan. Pendant les années 60 et au cours de la période 1970-1977, seuls le Botswana, le Malawi et la République-Unie de Tanzanie ont augmenté leur part dans le PIB total des pays en développement. Dans le cas du Cap-Vert, des Comores, du Lesotho, du Niger et de l'Ouganda, il n'y a eu augmentation que pour la première de ces deux périodes. Dans l'ensemble, la part des pays les moins avancés dans le PIB total a baissé au taux de 2,67 % dans les années 60 et de 1,80 % de 1970 à 1977.

Tableau 1. Population, PIB par habitant et parts dans le PIB de l'ensemble des pays en développement, des pays les moins avancés, séparément et collectivement, des autres pays en développement et de l'ensemble des pays en développement, 1977, avec les taux d'augmentation ou de diminution pour 1960-1977 et 1970-1977

Pays ou groupe de pays	Population (millions d'habitants)	PIB par habitant (\$ des E.U. de 1975)	Part dans le PIB des pays en développement (%)	Taux moyen d'augmentation ou de diminution (%)					
				Population		PIB par habitant		Part dans le PIB des pays en développement	
				1960-70	1970-77	1960-70	1970-77	1960-70	1970-77
				1977					
Afghanistan	20,3	98	0,20	2,14	2,61	- 0,13	1,68	- 3,49	- 1,09
Bangladesh	77,6	129	0,99	2,34	1,34	- 0,14	3,54	- 2,33	- 0,05
Bénin	3,2	160	0,05	2,43	2,76	0,34	- 0,67	- 2,28	- 3,25
Bhoutan	1,2								
Botswana	0,7	536	0,04	2,00	2,39	4,77	4,16	1,11	1,10
Burundi	4,0	100	0,04	1,37	2,48	- 3,36	0,04	- 7,79	- 2,32
Cap-Vert	0,3	300	0,01	2,91	1,38	5,70	- 3,41	2,92	- 6,72
Comores	0,3	196	0,01	2,12	2,55	4,03	- 2,94	0,51	- 5,65
Ethiopie	29,3	93	0,27	2,19	2,40	2,25	- 0,43	- 1,15	- 3,35
Gambie	0,5	222	0,01	1,70	1,95	3,33	3,21	- 0,10	- 0,25
Guinée	4,6	174	0,08	2,11	2,14	- 2,08	0,31	- 5,40	- 2,59
Haïti	4,7	207	0,10	1,55	1,50	- 0,54	2,48	- 4,44	- 1,39
Haute-Volta	6,3	91	0,06	2,05	2,31	2,37	- 1,38	- 1,17	- 4,34
Laos	3,5	65	0,02	2,41	2,27	- 5,95	- 7,38	- 3,37	- 10,21
Lesotho	1,2	135	0,02	1,65	2,01	4,23	3,24	0,24	- 0,17
Malawi	5,2	138	0,07	2,30	2,45	3,40	4,06	0,08	1,07
Maldives	0,1								
Mali	6,0	93	0,06	2,12	2,48	- 2,41	0,38	- 5,71	- 2,48
Népal	13,2	109	0,14	2,05	2,26	0,44	0,52	- 3,02	- 2,56
Niger	4,3	192	0,09	3,29	2,74	3,02	0,35	0,68	- 2,27
Ouganda	12,1	255	0,31	2,64	3,01	3,03	- 2,52	0,06	- 1,31
République centrafricaine	1,9	207	0,04	1,98	2,14	0,00	- 3,34	- 3,51	- 5,40
République-Unie de Tanzanie	16,4	175	0,28	2,30	3,10	4,16	2,44	1,30	0,11
Rwanda	4,4	141	0,06	3,02	2,74	1,75	1,11	- 0,82	- 1,53
Samoa	0,1								
Somalie	3,3	157	0,05	2,27	2,66	- 1,72	1,52	- 4,90	- 1,21
Soudan	19,5	265	0,51	2,92	3,11	- 1,65	0,63	- 4,24	- 1,63
Tchad	4,2	168	0,07	2,04	2,04	- 2,55	1,68	- 5,92	- 1,64
Yémen	5,5								
Yémen démocratique	1,3								
Pays les moins avancés	256,2	148	3,45	2,52	2,36	0,35	1,27	- 2,57	- 1,30
Autres pays en développement a/	1 778,6	546	96,55	2,60	2,67	3,17	2,39	0,14	0,07
Ensemble des pays en développement a/	2 035,0	499	100,00	2,59	2,64	3,04	2,35		

a/ Dans ce tableau et dans tout le reste du présent document, les groupes "Autres pays en développement" et "Ensemble des pays en développement" comportent des omissions, certains pays étant exclus à cause du manque de données (l'omission principale est la Chine).

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Bureau de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement de l'ONU, sauf pour les données relatives à la population du Bhoutan, des Maldives, du Samoa, du Yémen et du Yémen démocratique, fournies par la Banque mondiale (ces pays sont omis des agrégats relatifs aux pays les moins avancés et aux pays en développement figurant dans le tableau).

Il existe deux indicateurs généraux, largement utilisés, du niveau de développement industriel : la part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier (VAM) dans le PIB et la VAM par habitant. Pour les comparaisons entre pays, ce dernier indicateur a l'avantage de ne pas subir l'influence du niveau de développement des autres secteurs. C'est ainsi que la découverte de pétrole dans un pays augmentera le PIB de celui-ci et fera baisser en conséquence le rapport VAM/PIB sans avoir nécessairement une influence sur le niveau de la VAM ou de la VAM par habitant^{3/}. Le rapport VAM/PIB (exprimé en prix courants) est plus utile pour mettre en évidence l'importance relative du secteur manufacturier dans un pays à un moment donné.

Le tableau 2 montre l'évolution de la VAM par habitant jusqu'à 1977, année pour laquelle la moyenne dans l'ensemble des pays les moins avancés n'était que de 12,6 dollars des Etats-Unis (prix de 1975), chiffre légèrement inférieur à celui de 1976 et supérieur de 5 dollars des Etats-Unis seulement à celui de 1960. Par comparaison, la VAM par habitant dans les autres pays en développement est passée de 49,6 dollars des Etats-Unis en 1960 à 106,4 dollars en 1977. Ainsi, dans les pays les moins avancés, la VAM par habitant n'a guère été supérieure au dixième du chiffre qu'elle a atteint dans les autres pays en développement. Au cours des années 60, le taux de croissance de la VAM par habitant dans les pays les moins avancés, soit 4,38 %, avait été légèrement supérieur à celui des autres pays en développement (4,44 %), mais, alors que, dans les autres pays en développement, la croissance s'est poursuivie au même rythme pendant la période 1970-1977, elle est tombée à 3,16 % dans les pays les moins avancés. Pendant les années 60, le Bénin, les Comores, le Lesotho, le Malawi, le Rwanda et la Somalie avaient tous eu des taux de croissance de la VAM par habitant supérieurs à 10 % et le Laos et Haïti avaient été les seuls à avoir des taux de croissance négatifs. Pendant la période 1970-1977, en revanche, seuls le Bangladesh et le Lesotho ont eu des taux de croissance de la VAM supérieurs à 10 %, et 12 pays ont eu des taux de croissance négatifs. Il apparaît donc clairement que c'est seulement parce que le Bangladesh a un poids relatif important dans la VAM des pays les moins avancés (voir tableau 5) que le déclin du taux de croissance moyen de la VAM par habitant dans l'ensemble des pays les moins avancés n'a pas été plus marqué encore par rapport aux années 60.

^{3/} La découverte peut naturellement provoquer un transfert de ressources du secteur des industries manufacturières vers celui de la production de pétrole, mais ce transfert se traduirait par une baisse de la VAM par habitant. En revanche, la production de pétrole supplémentaire pourrait être obtenue grâce à l'utilisation de ressources inemployées ou étrangères ou encore de ressources provenant d'autres secteurs que celui des industries manufacturières.

Tableau 2. VAM par habitant dans les pays les moins développés, séparément et collectivement, dans les autres pays en développement et dans l'ensemble des pays en développement, 1960 et 1970-1977 avec taux de croissance pour 1960-1970 et 1970-1977.

Pays ou groupe de pays a/	VAM par habitant (en \$ des E.U. de 1975)										Taux de croissance moyen (%)	
	1960	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1960-70	1970-77	
Afghanistan	7,5	12,2	11,0	10,4	10,9	11,4	10,7	11,1	11,1	4,00	- 0,56	
Bangladesh	5,1	5,5	2,8	4,8	5,5	8,7	9,2	9,6	10,1	2,19	16,27	
Bénin	6,0	12,2	12,2	12,8	12,3	13,5	15,9	14,5	13,7	10,21	2,93	
Botswana	26,4	28,5	27,8	31,3	31,9	34,6	41,3	40,4	41,9	3,05	6,75	
Burundi	7,1	13,3	13,9	13,5	13,8	15,4	14,4	16,2	16,9	0,21	3,28	
Cap-Vert	2,4	4,7	4,1	4,5	5,1	4,0	4,0	3,3	5,1	4,74	- 0,40	
Comores	4,9	17,2	18,0	19,0	17,1	18,6	18,4	17,3	17,4	11,14	- 0,11	
Ethiopie	5,8	10,3	11,1	10,9	11,0	10,7	10,6	10,0	10,1	6,57	- 0,93	
Gambie	2,8	5,3	4,5	3,2	6,6	4,0	3,6	3,6	3,5	7,92	- 4,92	
Guinée	15,0	14,2	15,7	16,6	17,3	17,4	15,1	11,5	11,3	0,01	- 3,60	
Haïti	18,0	17,0	17,4	18,6	19,0	20,6	19,5	24,2	26,3	- 1,28	6,04	
Haute-Volta	6,0	11,3	10,6	10,7	10,7	10,2	10,3	10,3	8,8	6,38	- 1,37	
Laos	13,1	8,4	8,7	8,3	9,1	8,5	9,4	7,3	5,3	- 5,34	- 3,66	
Lesotho	0,0	4,0	2,6	3,3	4,7	5,3	5,6	5,9	5,9	28,03	10,37	
Malawi	3,4	12,5	12,0	12,3	15,4	16,1	17,3	16,4	17,1	14,33	5,35	
Mali	3,1	12,3	11,9	13,0	13,2	11,2	12,2	12,2	12,5	6,98	- 0,09	
Niger	3,2	13,4	12,7	13,9	15,3	12,2	13,0	12,3	12,6	7,38	- 1,03	
Ouganda	15,0	24,1	24,5	23,5	21,0	20,1	17,0	16,0	11,9	5,37	- 3,13	
République centrafricaine	14,8	28,4	29,2	24,2	20,4	25,0	23,3	17,7	17,4	5,52	- 6,64	
République Unie de Tanzanie	6,2	14,3	15,6	16,3	17,3	18,0	17,4	18,2	18,5	3,62	2,96	
Rwanda	2,9	13,1	13,5	15,1	17,5	16,6	17,1	16,9	17,1	13,50	1,00	
Somalie	4,4	10,5	12,5	13,6	14,7	14,4	14,8	14,7	15,0	11,12	4,35	
Soudan	10,5	16,6	15,2	15,0	19,3	17,5	18,2	20,0	17,7	6,73	2,75	
Tchad	10,5	14,2	16,6	14,2	15,0	16,0	18,3	16,3	16,6	4,55	2,37	
Pays les moins avancés	7,3	11,1	10,2	10,9	11,3	12,6	12,7	12,3	12,6	4,38	3,16	
Autres pays en développement	49,6	78,2	82,7	88,0	94,6	97,7	98,3	103,5	106,4	4,44	4,43	
Ensemble des pays en déve- loppement	44,5	70,2	74,1	78,9	84,9	87,7	88,3	92,9	95,4	4,46	4,44	

a/ Données non disponibles pour le Bhoutan, les Maldives, le Népal, le Samoa, le Yémen et le Yémen démocratique.

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Bureau de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement de l'ONU.

Le tableau 3 montre que la part de la VAM dans le PIB (exprimé en prix courants) est passée, pour les pays les moins avancés, d'une moyenne de 5,29 % en 1960 à 7,41 % en 1970, pour atteindre un maximum de 8,81 % en 1975 et retomber ensuite à 8,47 % en 1977. La baisse de la part de la VAM s'est poursuivie dans 13 des 20 pays africains les moins avancés en 1978 et dans 10 d'entre eux en 1979. Pour les autres pays en développement, le rapport VAM/PIB a également atteint un maximum en 1975 (19,99 %), contre 16,92 % en 1960 et 18,98 % en 1977 (c'est-à-dire plus du double de la part moyenne de la VAM dans les pays les moins avancés).

La croissance de la VAM réelle (aux prix de 1975) dans les pays les moins avancés est tombée d'une moyenne de 7,53 % dans les années 60 à 5,59 % entre 1970 et 1977 (voir tableau 4). A titre de comparaison, le taux de croissance pour les autres pays en développement avait été légèrement inférieur au cours des années 60 et beaucoup plus élevé entre 1970 et 1977 que celui des pays les moins avancés. Malgré la très forte poussée du taux de croissance de la VAM au Bangladesh (pays ayant le poids relatif le plus élevé - voir tableau 6) au cours de la période 1970-1977 (imputable principalement aux résultats de 1972 et de 1974), seuls quatre autres pays ont augmenté le taux de croissance de leur VAM, alors que cinq pays enregistraient des taux de croissance négatifs entre 1970 et 1977. Entre 1970 et 1977, la VAM a progressé à un taux supérieur à 10 % au Bangladesh et au Lesotho; au cours des années 60, le Bénin, les Comores, le Lesotho, le Malawi, le Niger, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et la Somalie avaient tous connu des taux supérieurs à 10 %. Sur une base annuelle, la croissance de la VAM pour les pays les moins avancés a été négative en 1970 et en 1971, mais elle a été supérieure à 9 % au cours des trois années suivantes, retombant à un peu plus de 3 % en 1975 et 1976 et à 0,88 % en 1977. En ce qui concerne les pays africains les moins avancés, les taux de croissance de 1978 et de 1979 ont été inférieurs à la moyenne de 1970-1977 pour 9 d'entre eux et supérieurs à la moyenne pour 8 autres. Un seul pays (le Mali) a eu un taux de croissance supérieur à 10 % en 1978 et un autre (la Haute-Volta) en 1979.

La différence entre la croissance réelle de la VAM et celle du PIB est représentée dans le tableau 5. Tant dans les pays les moins avancés que dans les autres pays en développement, la VAM a progressé plus rapidement en moyenne que le PIB dans les années 60 et entre 1970 et 1977, encore que la croissance du PIB ait dépassé celle de la VAM dans les pays les moins avancés en 1971 et de 1975 à 1977, et dans les autres pays en développement en 1977. En 1978, la

croissance du PIB a dépassé celle de la VAM dans 11 des 20 pays africains les moins avancés et, en 1979, le PIB a progressé plus rapidement que la VAM dans 7 pays. Dans les années 60, l'excédent de la croissance de la VAM par rapport à celle du PIB avait dépassé 10. % au Lesotho, au Malawi, au Rwanda et en Somalie; pendant la période 1970-1977, seul le Bangladesh a enregistré un excédent supérieur à 10 %.

Tableau 3. Part de la VAM dans le PIB - pour les pays les moins avancés, séparément et collectivement, les autres pays en développement et l'ensemble des pays en développement, 1960 et 1970-1977 (1970-1979 pour les pays africains les moins avancés).

Pays ou groupe de pays ^{b/}	Part de la VAM dans le PIB (en %, basé sur les prix courants) ^{a/}										
	1960	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Afghanistan							11,35	10,65	10,68		
Bangladesh	5,76	5,86	4,26	5,59	6,11	7,72	7,63	8,25	7,79		
Bénin	2,70	8,19	8,69	8,25	8,27	9,36	9,28	8,10	(6,70)	(6,52)	(6,39)
Botswana	8,68	5,44	4,87	5,29	5,02	7,17	7,57	7,02	7,39 (7,08)	(6,83)	(6,94)
Burundi	3,01	8,61	9,38	10,94	10,44	13,74	15,54	17,46	(12,34)	(11,77)	(11,51)
Cap-Vert	1,43	1,64	1,55	1,91	2,43	2,01	1,88	1,67	(6,00)	(5,74)	(5,56)
Comores	2,57	6,70	7,27	7,49	6,21	6,73	8,05	8,75	(8,72)	(8,62)	(8,61)
Ethiopie	6,10	8,92	9,52	9,96	10,02	9,87	11,16	10,54	(10,88)	(11,10)	(10,81)
Gambie		(2,18)	(1,71)	(1,43)	(2,51)	(1,61)	(1,73)	(2,30)	(1,80)	(1,10)	(0,98)
Guinée	6,54	1,94	8,94	10,13	10,86	10,30	9,05	6,54	(6,72)	(6,59)	(6,29)
Haïti	10,16	9,93	9,89	10,64	10,71	11,31	10,80	12,19	12,70		
Haute-Volta	6,25	10,57	10,20	10,18	10,42	11,13	10,71	10,89	(13,58)	(13,10)	(13,32)
Lesotho		2,70	2,79	2,09	2,65	4,16	4,47	4,17	(2,77)	(2,73)	(2,95)
Malawi		13,13	11,41	12,63	13,01	12,05	13,23	13,57	(14,87)	(15,48)	(15,58)
Mali	5,63	10,54	9,92	10,63	13,36	13,77	13,69	13,06	(13,21)	(14,17)	(14,13)
Népal		8,90	9,07	9,51	8,53	9,89	9,76	9,76	10,33		
Niger	4,87	6,04	5,82	5,87	8,22	6,93	8,10	6,09	(5,22)	(5,23)	(5,34)
Ouganda	9,13	9,16	8,28	7,76	6,79	7,94	6,34	6,11	(4,73)	(4,71)	(4,76)
République centrafricaine	5,99	11,16	11,40	10,43	9,01	10,23	10,91	8,25	(12,61)	(13,95)	(13,88)
République-Unie de Tanzanie	2,96	10,08	10,69	11,40	10,97	10,58	10,45	10,07	(9,27)	(9,32)	(9,92)
Rwanda		(3,47)	(3,87)	(4,05)	(4,01)	(3,74)	(4,24)	(4,62)	(4,17)	(4,57)	(4,58)
Somalie	2,35	6,49	7,74	8,85	9,98	9,95	9,56	8,80	(8,25)	(7,99)	(8,36)
Soudan	3,34	6,09	6,07	6,00	5,82	6,31	6,52	5,93	(6,17)	(5,80)	(6,20)
Tchad	3,17	5,49	6,28	6,08	7,79	8,29	10,59	11,18	(10,84)	(9,92)	(9,50)
Ensemble des pays les moins avancés	5,29	7,41	7,43	8,01	7,60	7,91	8,81	8,70	8,47		
Autres pays en développement	16,92	19,25	19,38	19,67	19,93	19,61	19,99	19,53	18,98		
Ensemble des pays en développement	16,38	18,69	18,91	19,71	19,38	19,09	19,56	19,13	18,60		

a/ Les données relatives aux pays africains pour 1978 et 1979 (et pour toutes les années dans le cas de la Gambie et du Rwanda) sont basées sur les informations fournies par la CEA et ne sont donc pas comparables avec celles des autres années; pour permettre de faire la liaison entre les deux séries, on a fait figurer pour 1977 les chiffres de l'ONUDI et ceux de la CEA (ces derniers entre parenthèses).

b/ Données non disponibles pour le Bhoutan, les Maldives, la République démocratique populaire Lao, le Samoa, le Yémen et le Yémen démocratique.

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Bureau de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement de l'ONU, avec les exceptions indiquées à la note a/.

Tableau 4. Taux de croissance de la VAM des pays les moins avancés, séparément et collectivement, des autres pays en développement et de l'ensemble des pays en développement, 1960-1970 et 1970-1977 (1970-1979 pour les pays africains les moins avancés)
(En pourcentage, sur la base des prix en dollars des Etats-Unis de 1975)

Pays ou groupe de pays ^{a/}	Evolution					Variation annuelle						
	1960-70	1970-77	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 ^{b/}	1979 ^{b/}
Afghanistan	6,22	2,03	25,30	- 7,54	- 3,11	8,11	6,68	- 3,45	6,46	2,75		
Bangladesh	5,09	18,41	- 17,49	- 17,07	72,29	15,37	59,31	8,52	6,87	7,37		
Bénin	12,89	5,77	- 10,98	2,69	7,99	- 1,62	13,52	20,52	- 5,96	- 3,42	3,65	2,20
Botswana	5,12	9,31	- 7,62	- 0,46	15,11	4,20	11,03	22,41	0,34	6,71	1,94	2,86
Burundi	1,59	5,85	141,69	6,62	1,27	2,95	13,98	- 3,76	15,65	7,02	3,24	2,24
Cap-Vert	7,79	1,48	25,98	- 10,91	12,69	14,27	- 18,67	1,45	- 3,87	36,31	0,00	7,14
Comores	13,50	2,44	63,37	7,31	7,78	- 7,44	11,38	1,99	- 3,63	3,15	0,00	4,55
Ethiopie	8,90	1,45	7,95	9,82	0,26	3,58	- 0,66	2,26	- 3,53	2,79	4,79	3,05
Gambie	9,75	- 3,07	- 13,14	- 13,74	- 26,51	107,91	- 38,14	- 8,40	2,67	- 2,55	- 20,00	0,00
Guinée	2,11	- 1,25	- 7,93	13,07	8,57	6,87	2,61	- 11,11	- 21,82	6,03	2,90	1,61
Haïti	0,25	7,64	2,57	3,94	8,16	3,73	10,09	- 3,69	26,02	10,58		
Haute-Volta	9,07	0,40	12,19	- 3,81	2,78	2,34	- 1,84	8,45	2,24	- 16,43	4,75	10,74
Lesotho	30,30	12,59	16,62	- 33,37	47,63	26,84	16,34	7,70	7,34	2,59	4,17	4,00
Malawi	16,96	8,45	20,18	- 1,34	9,02	23,53	6,62	13,46	- 5,31	6,41	5,86	6,55
Mali	9,25	2,39	3,66	- 0,85	11,94	4,14	- 13,13	11,58	2,68	5,43	12,58	3,65
Niger	10,91	1,67	3,45	- 2,03	12,08	16,42	- 20,19	8,87	1,44	0,68	9,16	6,05
Ouganda	8,15	- 6,40	3,60	4,67	- 1,24	- 7,97	- 1,08	- 13,30	- 2,65	- 23,17	0,51	1,02
République centrafricaine	7,61	- 4,64	18,90	5,08	- 15,66	- 13,73	24,82	- 2,45	- 24,17	0,70	3,99	0,70
République démocratique populaire lao	- 3,06	- 1,48	10,41	8,79	- 2,05	12,88	- 4,94	11,82	- 20,24	- 18,49		
République-Unie de Tanzanie	12,68	6,14	1,02	8,17	10,99	9,09	4,61	- 0,53	8,27	4,74	4,43	5,88
Rwanda	16,93	6,84	18,66	5,50	14,94	18,70	- 2,16	5,87	1,19	4,31	8,89	8,16
Somalie	13,65	7,12	23,17	22,06	11,82	10,74	0,55	5,95	2,05	4,6	0,00	1,7
Soudan	9,81	5,95	- 14,33	- 5,29	1,64	35,76	- 8,56	7,03	13,45	- 8,2	5,83	4,93
Tchad	6,68	4,46	- 19,71	19,49	- 12,58	7,35	9,14	16,23	- 6,29	1,37	- 6,88	- 7,88
Ensemble des pays les moins avancés	7,53	5,59	- 0,10	- 5,50	9,51	9,94	9,66	3,28	3,75	0,88		
Autres pays en développement	7,16	7,22	8,57	8,58	9,19	10,39	5,99	3,34	8,16	5,57		
Ensemble des pays en dévelop- pement	7,17	7,19	8,40	8,32	9,19	10,38	6,05	3,34	8,08	5,50		

a/ Sont absents de ce tableau : le Bhoutan, les Maldives, le Népal, le Samoa, le Yémen et le Yémen démocratique.

b/ Les données pour 1978 et 1979, basées sur le dollar des Etats-Unis de 1970 (coût des facteurs) sont fournies par la CEA et ne sont donc pas exactement comparables avec celles des autres années.

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Bureau de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement de l'ONU, avec les exceptions indiquées à la note b/ pour 1978 et 1979.

Tableau 5. Excédent du taux de croissance de la VAN par rapport à celui du PIB, pour les pays les moins avancés, séparément et collectivement, pour les autres pays en développement et pour l'ensemble des pays en développement, 1960-1970 et 1970-1977 (plus 1978-1979 pour les pays africains les moins avancés)

Pays ou groupe de pays ^{a/}	Taux de croissance de la VAN - taux de croissance du PIB (en pourcentage, sur la base des prix en dollars des Etats-Unis de 1975)											
	Evolution		Variation annuelle									
	1960-70	1970-77	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 ^{b/}	1979 ^{b/}
Afghanistan	4,22	- 2,30	23,20	- 2,54	- 1,23	- 3,31	- 0,82	- 6,33	0,18	- 0,39		
Bangladesh	2,39	12,97	- 9,15	- 31,06	61,25	6,48	58,49	- 5,55	2,50	- 0,31		
Bénin	9,60	3,70	- 12,50	- 4,30	- 1,84	- 2,38	3,24	29,67	- 4,89	- 3,49	- 1,71	- 1,95
Botswana	- 1,76	2,66	- 36,93	- 25,97	6,78	- 2,97	8,85	14,18	- 0,56	4,13	- 3,12	- 5,12
Burundi	4,13	3,33	132,76	0,30	7,89	1,38	6,09	- 2,27	8,11	1,22	- 5,28	0,34
Cap-Vert	0,99	3,07	13,86	1,48	25,08	15,58	- 4,17	- 4,88	- 10,97	0,98	- 2,54	2,59
Comores	7,27	2,91	60,83	- 2,74	6,51	- 7,83	- 1,70	13,86	7,74	1,61	- 1,82	3,12
Ethiopie	4,42	- 0,51	5,18	4,72	- 0,62	2,49	- 2,49	- 1,25	- 3,62	0,69	1,99	- 0,44
Gambie	4,16	- 8,29	- 26,03	- 17,48	- 14,59	67,23	- 39,64	- 7,63	- 3,56	3,36	- 55,06	- 2,95
Guinée	2,13	- 4,01	2,02	7,16	8,67	1,16	- 4,25	- 5,49	- 25,96	0,40	- 0,63	- 1,69
Haïti	- 0,75	3,62	0,90	- 0,46	7,67	0,94	5,79	- 4,87	14,80	4,04		
Haute-Volta	4,61	- 0,51	16,32	- 4,52	- 2,45	- 7,03	- 5,08	4,90	- 2,37	- 6,14	1,60	5,85
Lesotho	24,35	7,28	15,45	- 41,36	51,30	17,67	6,26	5,57	0,35	- 1,46	0,27	3,65
Malawi	11,18	1,83	19,64	- 16,53	4,46	14,81	- 0,71	8,08	- 8,65	2,22	0,47	0,34
Mali	9,59	- 0,48	- 4,88	- 5,03	8,84	11,25	- 13,74	- 1,26	- 2,33	0,56	6,61	0,00
Niger	4,50	- 1,42	- 9,44	- 3,54	9,54	31,06	- 34,29	9,11	- 15,71	- 7,54	0,91	3,37
Ouganda	2,40	- 6,81	3,46	0,39	- 1,49	- 7,99	- 1,86	- 12,07	- 2,45	- 24,67	- 0,29	2,52
République centrafricaine	5,63	- 3,37	14,79	2,95	- 8,01	- 8,34	10,78	5,77	- 20,22	- 2,52	3,45	1,04
République démocratique populaire lao	0,62	3,80	8,99	- 0,68	0,66	10,39	7,02	11,82	- 4,78	- 3,74		
République-Unie de Tanzanie	5,61	0,54	0,68	5,49	2,56	1,93	0,43	- 4,78	1,20	0,27	- 1,12	2,99
Rwanda	12,10	2,97	8,14	0,30	13,57	17,30	- 2,87	- 3,67	- 5,12	0,63	6,24	4,07
Somalie	13,13	2,91	16,24	14,20	5,00	5,92	- 1,42	2,34	- 0,80	0,85	- 2,70	- 0,44
Soudan	8,62	2,18	- 14,68	- 14,34	7,09	12,72	- 6,89	8,59	2,90	- 0,13	1,83	1,93
Tchad	7,25	0,71	- 10,02	17,63	- 5,28	12,51	- 5,10	- 1,66	- 3,11	- 1,81	- 3,98	- 4,26
Ensemble des pays les moins avancés	4,65	1,94	1,31	- 4,71	6,96	2,92	7,33	- 1,26	- 1,08	- 1,38		
Autres pays en développement	1,31	1,59	1,10	2,48	2,94	2,96	0,70	0,19	1,99	- 0,04		
Ensemble des pays en développement	1,46	1,63	1,31	2,49	3,09	2,97	0,87	0,14	1,97	0,00		

a/ Sont absents de ce tableau : le Bhoutan, les Maldives, le Népal, le Samon, le Yémen et le Yémen démocratique.

b/ Les données pour 1978 et 1979, fournies par la CEA, sont basées sur le dollar des Etats-Unis de 1970 (coût des facteurs) et ne sont donc pas exactement comparables avec celles des autres années.

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Bureau de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement de l'ONU avec les exceptions indiquées à la note b/ pour 1978 et 1979.

La part des pays les moins avancés dans la VAM totale des pays en développement, c'est-à-dire leur poids relatif dans la VAM totale (et dans la croissance moyenne de celle-ci), figure au tableau 6. En 1977, les pays les moins avancés ne représentaient que 1,64 % de la VAM totale des pays en développement, contre 1,56 % en 1960 et 1,87 % en 1970^{4/}. Six pays - l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Ethiopie, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Soudan - représentaient 65 % de la VAM des pays les moins avancés en 1977. Comme l'indique le tableau, les variations sensibles de la part du Bangladesh, qui restait en 1977 le plus grand producteur de biens manufacturés des pays les moins avancés, mais dont l'importance relative tendait à décliner, ont exercé une forte influence sur les variations annuelles de la croissance moyenne de la VAM dans les pays les moins avancés.

Le processus de développement industriel est en grande partie conditionné par l'ampleur et le dosage technologique des ressources mises à la disposition d'un pays, ainsi que par l'efficacité avec laquelle celui-ci fait usage de ces ressources. On affirme parfois que les pays relativement peu développés devraient utiliser des technologies à plus forte intensité de main-d'oeuvre que les pays plus développés, mais il convient de nuancer cette conception lorsqu'on a besoin de compétences qui ne sont pas faciles à trouver dans les pays les moins avancés. En règle générale, les arguments ne sont pas fondés sur une analyse empirique parce qu'on manque de données fiables et détaillées sur l'usage des facteurs main-d'oeuvre et capital dans les pays les moins avancés.

Dans le tableau 7, on s'est efforcé de fournir, à simple titre d'illustration (du fait que les données sont incomplètes, ne sont probablement pas tout à fait exactes et risquent de varier considérablement d'une année à l'autre, parce que, dans de nombreux cas, la création d'une seule grosse usine peut avoir un impact important sur la base de données), quelques indications pour 1970 et 1975 sur les rapports entre la production et les facteurs main-d'oeuvre et capital dans le secteur manufacturier d'un certain nombre des pays les moins avancés, indications accompagnées de données permettant une comparaison avec un groupe de pays en développement plus avancés. Le rapport entre la VAM et l'emploi dans le secteur manufacturier donne une mesure de la productivité de la main-d'oeuvre. La VAM par salarié variait considérablement entre les différents pays les moins avancés au sujet desquels on dispose de données. Au Bangladesh, la VAM par salarié n'atteignait que 1 614 dollars des Etats-Unis en 1970 et 2 017 en 1975, alors qu'en Haute-Volta les chiffres étaient respectivement de 45 918 et 18 049 dollars (prix de 1975).

^{4/} Le chiffre serait encore plus faible si la Chine (ainsi qu'un certain nombre d'autres pays non inclus dans le groupe des pays en développement à cause de l'absence de données) figurait dans le groupe des autres pays en développement.

Tableau 6. Part dans la VAM totale des pays en développement - pour les pays les moins avancés, séparément et collectivement, pour les autres pays en développement et pour l'ensemble des pays en développement, 1960 et 1970-1977.

Pays ou groupe de pays a/	Part dans la VAM totale des pays en développement (en pourcentage, sur la base des prix courants)									
	1960	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	
Afghanistan							0,12	0,15	0,16	
Bangladesh	0,66	0,54	0,20	0,44	0,49	0,69	0,40	0,31	0,29	
Bénin	0,01	0,03	0,03	0,03	0,01	0,03	0,03	0,02	0,02	
Botswana	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,01	0,02	
Burundi	0,02	0,03	0,03	0,03	0,02	0,03	0,03	0,04	0,04	
Cap-Vert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Comores	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Ethiopie	0,19	0,23	0,24	0,24	0,21	0,18	0,18	0,17	0,17	
Guinée	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03	0,03	
Haïti	0,09	0,06	0,06	0,06	0,05	0,05	0,05	0,07	0,08	
Haute-Volta	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,03	0,04	0,04	0,03	
Lesotho	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Malawi		0,06	0,06	0,07	0,06	0,05	0,05	0,05	0,06	
Mali	0,02	0,04	0,04	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	
Népal		0,11	0,10	0,11	0,07	0,08	0,08	0,07	0,07	
Niger	0,04	0,03	0,03	0,04	0,04	0,03	0,04	0,03	0,03	
Ouganda	0,17	0,17	0,16	0,14	0,11	0,12	0,11	0,11	0,10	
République centrafricaine	0,02	0,03	0,03	0,03	0,02	0,02	0,03	0,02	0,02	
République-Unie de Tanzanie	0,05	0,19	0,19	0,21	0,18	0,16	0,16	0,15	0,16	
Rwanda	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,04	0,05	0,05	
Somalie	0,01	0,02	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	
Soudan	0,15	0,19	0,20	0,19	0,22	0,18	0,20	0,20	0,19	
Tchad	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04	0,04	
Ensemble des pays les moins avancés	1,56	1,87	1,53	1,79	1,74	1,82	1,74	1,64	1,64	
Autres pays en développement	98,44	98,13	98,47	98,21	98,26	98,18	98,26	98,36	98,36	
Ensemble des pays en développement	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	

a/ Sont absents de ce tableau : le Bhoutan, la Gambie, les Maldives, la République démocratique populaire lao, le Samoa, le Yémen et le Yémen démocratique.

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Bureau de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement de l'ONU.

Tableau 7. Indicateurs structurels clefs pour la comparaison des secteurs manufacturiers de certains des pays les moins avancés et d'un groupe de pays en développement à revenu supérieur (moyenne non pondérée), 1970 et 1975 a/

Pays ou groupe de pays	VAM par salarié (dollars des États-Unis de 1975)		Rapport FBCF ^{b/} /VAM prix courants (%)		Rapport FBCF/salaires, prix courants (%)		Nombre moyen de salariés par entreprise		Emplois du secteur manufacturier par rapport à la main-d'oeuvre totale (%)		FBCF du secteur manufacturier par rapport à la FBCF totale prix courants (%)	
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975
Afghanistan		6 167,7						215				0,51
Bangladesh	1 814,4	2 017,2					130	137	0,88			1,33
Burundi	37 368,9						50		0,07			
Cap-Vert		3 835,5						19				0,41
Ethiopie	5 201,0	4 952,0	13,99	6,22	58,25	28,35	103	138	0,45		7,11	4,63
Haïti	7 693,1	5 061,3					12	19	0,44			0,76
Haute-Volta	45 918,3	18 049,4					132	362	0,04			0,11
Lesotho		3 274,2		0,02		0,05		52				0,32
Malawi	3 084	3 123,4	27,30	39,56	74,21	97,67	139	244	0,91		7,85	9,16
Niger	16 248,0						61		0,25			
République centrafricaine		6 405,9		9,24		29,55		185				0,68
République-Unie de Tanzanie	4 075,2		19,35		48,77		107		0,86			5,30
Rwanda	9 319,7						89		0,25			
Somalie	5 519,4	4 957,9	5,00	52,98	17,51	134,91	29	33	0,49		2,06	8,51
Autres pays en développement c/	7 909,9	8 978,2	14,86	17,69	57,71	69,11	54	82	3,14	3,94	9,15	9,53

a/ En raison de divers problèmes examinés dans le texte, les données présentées ici doivent être considérées comme n'ayant qu'une valeur indicative. Dans la première colonne, la VAM est tirée de sources relatives aux comptabilités nationales; pour les autres colonnes, les valeurs proviennent de données du Yearbook of Industrial Statistics.

b/ Formation brute de capital fixe.

c/ Les autres pays en développement (16) sont les suivants : Barbade, Bolivie, Chili, Colombie, Equateur, Fidji, Indonésie, Jamahiriya arabe lybienne, Mexique, Panama, Philippines, République de Corée, République dominicaine, Singapour, Tunisie et Turquie.

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Bureau de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement de l'ONU et par le Bureau de statistique des Nations-Unies, avec des estimations faites par le Secrétariat de l'ONU.

Hormis quelques rares exceptions de ce genre, la VAM par salarié dans les pays les moins avancés était bien inférieure à sa valeur moyenne dans un groupe d'autres pays en développement (7 909 dollars des Etats-Unis en 1970 et 8 978 en 1975). En ce qui concerne les pays les moins avancés, aucune tendance bien nette à un relèvement de la VAM par travailleur entre 1970 et 1975 ne se dégage des données disponibles.

Dans deux sur quatre des pays les moins avancés en 1970 et dans trois sur cinq en 1975, le rapport entre la formation brute de capital fixe dans le secteur manufacturier et la VAM était inférieur à celui du groupe des autres pays en développement, c'est-à-dire que, ces deux années-là, l'investissement par unité de production a été inférieur à la moyenne de l'ensemble des pays en développement. Toutefois, des comparaisons portant sur deux années ne sont guère significatives étant donné que les fluctuations annuelles de la formation brute de capital fixe sont souvent très importantes^{5/}. De même, les données sur le rapport entre la formation brute de capital fixe et les salaires laissent à désirer, mais ce rapport a augmenté dans deux des trois pays les moins avancés pour lesquels on dispose de données couvrant les deux années et il a également augmenté pour le groupe des autres pays en développement, ce qui dénote une tendance à l'utilisation de technologies à intensité de capital croissante (ou une hausse du prix des biens d'équipement par rapport au coût de la main-d'oeuvre).

Le nombre de salariés par entreprise est un indicateur de l'importance économique et de la taille des unités de production. Théoriquement, on pourrait penser trouver des entreprises relativement petites dans les pays les moins avancés, mais les données dont on dispose contredisent cette hypothèse. En effet, dans sept sur dix des pays les moins avancés en 1970 et dans six sur dix en 1975, le nombre des salariés par entreprise était plus élevé que dans le groupe des autres pays en développement. Ce phénomène peut avoir plusieurs explications : a) dans les pays les moins avancés, les données relatives aux très petites entreprises ne sont pas recueillies aussi complètement que celles qui concernent les grosses entreprises; b) dans les pays les moins avancés, le secteur manufacturier peut se limiter à un nombre réduit de grosses entreprises créées par le secteur public ou par des investisseurs étrangers; c) il se peut

^{5/} Les coefficients marginaux de capital ont été également calculés, mais les fluctuations importantes des données de base (dont des taux de croissance négatifs de la VAM) leur retirent toute signification.

que le secteur manufacturier des pays les moins avancés soit moins efficace et emploie plus de main-d'oeuvre non productive. Dans tous les cas, le nombre de salariés par établissement a progressé de 1970 à 1975, ce qui traduit sans doute une tendance générale à une production à plus grande échelle, mais est peut-être dû aussi aux facteurs qui viennent d'être mentionnés.

L'emploi dans le secteur manufacturier représente une part faible mais croissante de la population active dans les pays les moins avancés. En 1970, l'emploi dans ce secteur représentait moins de 1 % de la population active, dans tous les pays les moins avancés au sujet desquels on dispose de chiffres, contre 3,44 % en moyenne pour le groupe des autres pays en développement. En 1975, la part du secteur manufacturier s'est accrue dans tous les pays, dépassant 1 % au Bangladesh et au Malawi.

A titre de comparaison, la part de la formation brute de capital fixe du secteur manufacturier dans la formation brute de capital de tous les secteurs était beaucoup plus élevée que la proportion de la main-d'oeuvre employée dans le secteur manufacturier à la fois dans les pays les moins avancés au sujet desquels on dispose de chiffres et dans les autres pays en développement, ce qui indique la relative intensité de capital des industries manufacturières. En 1975, cette part oscillait entre 2,29 % et 9,16 % pour quatre des pays les moins avancés, contre 9,53 % en moyenne pour le groupe des autres pays en développement.

L'intérêt potentiel du type de données figurant au tableau 7 pour la planification et la formulation de politiques est évident. Toutefois, le caractère imparfait et fragmentaire de ces données en réduit singulièrement l'utilité pratique et montre combien il serait nécessaire d'améliorer la collecte et l'analyse des statistiques dans les pays les moins avancés; il s'agit là d'un besoin important qui appelle une action prioritaire.

Le tableau 8 présente, pour les branches auxquelles revenait plus de 5 % de la VAM en 1975, dans 19 des pays les moins avancés, la part de chaque branche en ce qui concerne la VAM, la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière et l'emploi dans cette industrie, pour 1970 et 1975, et indique aux fins de comparaison, la structure de la VAM dans l'ensemble des pays en développement. Dans les pays les moins avancés, les branches qui contribuent le plus à la VAM, et de loin, sont les industries alimentaires et les industries textiles, encore que leur part ait diminué (en prix courants) dans la plupart de ces pays entre 1970 et 1975 (et, en moyenne, dans l'ensemble des pays en développement) à mesure que la diversification se développait. Les produits alimentaires, les boissons et les tabacs, les textiles et les produits textiles, comptaient

cependant, en 1975, pour au moins la moitié de la VAM dans tous les pays les moins avancés, à une ou deux exceptions près; on peut voir dans la partie B du tableau que ces branches ont une part beaucoup plus importante dans la VAM des pays en développement pris dans leur ensemble. Les pays en développement les moins avancés continuent donc à assurer essentiellement une production de base pour leurs marchés respectifs réduits, en utilisant des produits locaux et des techniques relativement simples.

Il ressort également de ce tableau que l'emploi dans l'industrie manufacturière est encore plus fortement concentré dans ces grandes branches, alors que la formation brute de capital fixe est beaucoup mieux répartie, ce qui montre que la plupart des gouvernements des pays les moins avancés entendent réduire leur dépendance à l'égard des produits industriels importés.

Les pays les moins avancés importent beaucoup plus de produits manufacturés qu'ils n'en exportent et ce déséquilibre est nettement plus marqué que dans les autres pays en développement. On peut voir au tableau 9 que le rapport exportation-commerce, c'est-à-dire la part des exportations dans le total des exportations et des importations n'était, en 1975, que de 4,6 % pour le commerce de produits manufacturés des pays les moins avancés pour lesquels on disposait de statistiques, contre 8,1 % en 1970^{6/}. Cette moyenne cache des différences considérables entre les divers pays comptant parmi les moins avancés, puisque ce pourcentage allait, en 1975, de moins de 1 % (commerce orienté presque exclusivement vers les importations) pour le Soudan et la Gambie, à 28,4 % pour Haïti. Comme on peut s'y attendre, les autres pays en développement avaient un rapport exportation-commerce beaucoup plus élevé que les pays les moins avancés : 22 % en 1975 et 24,7 % en 1970. Dans les pays les moins avancés, comme dans l'ensemble des pays en développement, les importations de produits manufacturés ont compté pour près des deux tiers de l'accroissement total des importations entre 1970 et 1975. Les exportations de produits manufacturés n'ont cependant compté que pour 3,5 % de l'augmentation totale des exportations des pays les moins avancés, contre 18,1 % pour les autres pays en développement. Les pays les moins avancés pour lesquels on dispose de statistiques ont vu leur part dans les importations et exportations manufacturières de l'ensemble des pays en développement diminuer entre 1970 et 1975, le recul étant (relativement) plus marqué pour les exportations (de 0,97 à 0,46 %) que pour les importations (de 3,49 à 2,65 %).

^{6/} Aux tableaux 9 et 10, on entend par commerce des produits manufacturés le commerce des produits relevant des sections 5 à 8 de la CTCI.

Pour le même groupe de pays comptant parmi les moins avancés, les importations de produits manufacturés ont représenté environ 73 % des importations totales en 1970, contre 69 % en 1975, ce qui est un peu plus, pour ces deux années; que dans les autres pays en développement, et leur taux de croissance a été de 19,4 % en prix courants, restant légèrement inférieur à celui des autres pays en développement (tableau 10). Par contre, les exportations manufacturières des pays les moins avancés considérés n'ont représenté qu'environ 7 % de leurs exportations totales en 1970 et 6 % en 1975; quant à leur taux de croissance pendant cette période, il n'a été en moyenne que de 5,6 %. Dans les autres pays en développement, la part des produits manufacturés dans la totalité des exportations a été beaucoup plus élevée - environ 24 % en 1970 et 20 % en 1975 - et les exportations manufacturières ont augmenté de 22,5 %.

Ces chiffres mettent en lumière le problème crucial auquel les pays les moins avancés doivent faire face en ce qui concerne le commerce de produits manufacturés : plus encore que les autres pays en développement, ils doivent consacrer une part importante de leurs maigres stocks de devises à l'importation de produits manufacturés, alors que leurs exportations de produits manufacturés ne leur en rapportent pratiquement pas.

Autrement dit, les pays les moins avancés importent de grandes quantités de produits industriels finals et exportent des matières premières industrielles non transformées. On peut avancer qu'ils devraient s'efforcer d'accroître la transformation sur place de leurs matières premières qu'ils exportent et diminuer leurs importations de produits manufacturés.

Dans le tableau 11, les données sur le commerce sont réparties suivant qu'il s'agit de produits transformés ou non et suivant qu'ils sont ou non destinés à un emploi final. Les catégories adoptées sont les suivantes :

- A Produits non transformés destinés à la transformation
- B Produits transformés devant recevoir une ouvraison supplémentaire;
- C Produits non transformés destinés à un emploi final;
- D Produits transformés destinés à un emploi final.

Il serait évidemment avantageux, pour accroître l'activité industrielle, d'importer des marchandises du type A et d'en exporter du type D (ou, tout au moins, d'importer et d'exporter des marchandises du type B)^{1/}. Or, c'est exactement le

^{1/} Les produits de la catégorie B, transformés dans des pays tant exportateurs qu'importateurs, combinent les éléments des catégories A et D; quant aux produits de la catégorie C, qui ne font l'objet d'aucune transformation industrielle, ils ont été laissés de côté dans la suite de ce rapport.

Tableau 8. Part qui revient en 1970 et 1975 dans la VAM, la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière et l'emploi dans l'industrie manufacturière, à chacune des branches représentant, en 1975, plus de 5 % de la VAM dans certains des pays comptant parmi les moins avancés (partie A); parts des diverses branches dans la VAM seulement, dans l'ensemble des pays en développement (partie B)

A. Parts des branches dans certains pays comptant parmi les moins avancés (par pays)							
CITI	Part de la VAM (%)		Part dans la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière (%)		Part dans l'emploi dans l'industrie manufacturière (%)		Notes ^{a/}
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	
<u>Bangladesh</u>							
311	14,44	13,01			12,79	10,50	
312	12,47	14,10			2,03	1,64	
321	45,23	44,41			63,49	61,35	
352	7,27	10,90			6,54	7,89	
371	2,16	5,02			1,01	2,51	
<u>Bénin</u>							
311	48,33	48,95					
313	12,92	13,33					
321	10,05	19,05					
<u>Botswana</u>							
311	65,50	56,97					
313	13,67	11,89					
381		11,07					
390	20,83	6,15					
<u>Ethiopie</u>							
311	21,02	14,39	18,31	19,38	16,90	22,40	
313	5,53	7,09	15,84	6,52	6,15	5,12	
321 A	31,69	34,34	31,38	29,97	43,82	39,60	321 A : 321 + 322
331 A	6,56	6,28	2,75	1,19	6,76	7,43	331 A : 331 + 322
351 E	3,60	5,89	8,35	12,30	5,03	6,41	351 E : 351 + 352 + 353 + 354 + 355 + 356
362 A	3,82	6,83	12,55	5,93	8,39	6,59	362 A : 362 + 369
371 AA	6,34	5,63	7,03	1,68	3,56	2,93	371 AA : 371 + 372 + 381
390	8,01	9,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Haïti</u>							
311	28,52	32,11			36,27	28,61	
321	12,39	5,69			17,04	9,24	
322 F	14,23	6,45			6,18	12,77	322 F : 322 + 324
342	6,95	8,34			0,42	0,37	
369	4,57	8,60			4,11	2,90	
381	9,57	12,26			1,97	2,12	
390 OS	9,68	11,69			6,62	18,20	390 OS : 390 + 382 + 383

Tableau 8. (suite)

A. Parts des branches dans certains pays comptant parmi les moins avancés (par pays)							
CITI	Part de la V&M		Part dans la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière		Part dans l'emploi dans l'industrie manufacturière		Notes ^{a/}
	(%)		(%)		(%)		
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	
<u>Haute-Volta</u>							
311	100,00	71,48					
322 B		12,74			10,37	5,00	322 B : 322 + 323 + 324
351 C		6,27					351 C : 351 + 352 + 353 + 354
<u>Lesotho</u>							
311	15,00	12,51		9,04		14,42	
321	20,00	17,37				34,30	
322 B	10,00	7,15		21,45			322 B : 322 + 323 + 324
332	15,00	12,51		12,06		22,46	
342	25,00	19,66		53,72		3,35	
361	5,00	7,95		1,60		2,43	
369		14,30		0,30		10,07	
390	10,00	7,15				4,50	
<u>Malawi</u>							
311	27,17	31,54	22,00	38,92	32,50	30,55	
313	19,02	9,03	5,68	21,19	3,28	4,32	
314	6,17	3,71	5,20	3,38	22,95	19,20	
321	5,68	6,19	31,93	17,36	11,65	11,35	
322 B	9,38	6,19	2,00	2,39	3,57	3,42	322 B : 322 + 323 + 324
351 A	4,94	9,03	9,09	4,03	4,14	3,64	351 A : 351 + 352
369	3,95	5,57	10,31	2,63	1,29	6,18	
381 C	7,66	9,15	5,34	2,92	4,42	6,22	381 C : 381 + 382 + 383 + 384
<u>Mali</u>							
311 B	100,00	22,13					311 B : 311 + 313 + 314
322 B		56,54					322 B : 322 + 323 + 324
351 A		7,04					351 A : 351 + 352
381		5,34					
390		8,45					
<u>Népal</u>							
311	54,46	54,16					
314	11,88	11,62					
321	11,88	11,93					
361 B	5,45	5,57					361 B : 361 + 362 + 369
<u>Niger</u>							
311	100,00	58,12			10,93		
321		6,32			14,35		
322		6,32					
381		8,48			9,21		

Tableau 8. (suite)

A. Parts des branches dans certains pays comptant parmi les moins avancés (par pays)							
CITI	Part de la VAM		Part dans la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière (%)		Part dans l'emploi dans l'industrie manufacturière (%)		Notes ^{a/}
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	
<u>Ouganda</u>							
311	19,87	9,74					
313	6,29	5,72					
321	20,68	8,98					
322	1,41	52,68					
<u>République centrafricaine</u>							
311 B	27,74	43,75		48,12	15,75		311 B : 311 + 313 + 314
321 B	36,29	32,41		43,68	73,93		321 B : 321 + 322 + 323
331	22,38	9,32		0,00	0,00		
<u>République-Union de Tanzanie</u>							
311	20,94	19,67	18,96		31,32		
313	9,44	5,08	7,09		1,41		
314	8,74	7,12	5,05		5,11		
321	22,19	16,87	26,71		32,00		
342	3,62	5,08	1,58		2,58		
351	0,66	6,54	1,26		0,90		
<u>Rwanda</u>							
311 B	79,00	60,26			52,55		311 B : 311 + 313 + 314
321	5,02	9,93			0,00		
361 B	4,11	7,95			0,00		361 B : 361 + 362 + 369
381 C	3,65	6,62			15,41		381 C : 381 + 382 + 383 + 384
390 OW	5,94	10,59			7,53		390 OW : 390 + 322 + 324 + 342
<u>Somalie</u>							
311	89,93	42,16	44,13	27,62	57,54	44,35	
313 A	2,16	5,90	14,57	1,69	3,59	8,53	313 A : 313 + 314
321	1,44	9,44	14,43	63,70	15,11	10,85	
342	3,60	19,39	2,46	4,14	4,74	7,13	
356		6,07		0,00		2,63	
<u>Soudan</u>							
311	30,46	27,66					
313	8,03	11,96					
321	23,65	28,58					
353	6,71	6,95					

Tableau 8. (suite)

A. Parts des branches dans certains pays comptant parmi les moins avancés (par pays)							
CITI	Part de la VAM		Part dans la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière (%)		Part dans l'emploi dans l'industrie manufacturière (%)		Notes ^{a/}
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	
<u>Tchad</u>							
311 B	22,36	31,53					
313	72,67	12,24					
321 C		36,49					321 C : 321 + 322 + 323 + 324
369		4,85					
381 D		6,50					381 D : 381 + 382 + 383 + 384 + 385
<u>Yémen démocratique</u>							
314	0,00	10,09			0,00	1,32	
322	0,39	5,94			2,91	4,64	
332	0,15	8,31			1,09	0,50	
341 A	0,39	5,93			50,34	28,64	341 A : 341 + 342
353	74,19	38,59					
B. Part de chacune des branches citées, avec une brève description, dans la VAM seulement, pour l'ensemble des pays en développement							
300	100,00	100,00	- Industries manufacturières				
311	14,90	13,37	- Industries alimentaires				
313	4,44	3,29	- Fabrication des boissons				
314	3,98	2,96	- Industries du tabac				
321	12,10	10,13	- Industries textiles				
322	3,13	3,31	- Fabrication d'articles d'habillement, à l'exclusion des chaussures				
323	0,77	0,63	- Industrie du cuir, à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement				
324	1,49	0,99	- Fabrication des chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc et des chaussures en matière plastique				
331	2,21	2,12	- Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois, à l'exclusion des meubles				
332	1,16	1,11	- Fabrication de meubles et d'accessoires, à l'exclusion des meubles et accessoires faits principalement en métal				
341	2,09	2,11	- Fabrication de papier et d'articles en papier				
342	2,67	2,28	- Imprimerie, édition et industries annexes				
351	3,71	4,25	- Industrie chimique				
352	5,30	5,56	- Fabrication d'autres produits chimiques				
353	6,59	8,58	- Raffineries de pétrole				
354	0,60	0,69	- Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon				
355	1,96	1,73	- Industrie du caoutchouc				
356	1,39	1,43	- Fabrication d'ouvrages en matière plastique				
361	0,72	0,71	- Fabrication des grès, porcelaines et faïences				
362	0,91	0,95	- Industrie du verre				
369	3,63	3,58	- Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques				
371	4,32	4,62	- Sidérurgie				

Tableau 3. (suite)

B. Part de chacune des branches citées, avec une brève description, dans la 7AM seulement, pour l'ensemble des pays en développement

372	2,37	1,84	- Métaux non ferreux
381	4,61	4,62	- Fabrication d'ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel
382	3,56	4,90	- Construction de machines, à l'exclusion de machines électriques
383	3,89	4,91	- Fabrication de machines, appareils et fournitures électriques
384	5,36	6,87	- Construction de matériel de transport
385	0,62	0,50	- Fabrication de matériel médicochirurgical, d'instruments de précision, d'appareils de mesure et de contrôle non classés ailleurs
390	1,51	1,46	- Autres industries manufacturières

a/ Certaines branches de la CITI ont parfois été combinées pour les besoins du présent tableau. On trouvera à la partie B une brève description des codes de la CITI. Valeurs en prix courants.

Source : Base de données de l'ONU. Renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies, estimations du Secrétariat de l'ONU.

Tableau 9. Rapport exportation-commerce de produits manufacturés pour 1970 et 1975 et part des importations et exportations manufacturières dans la croissance du total des importations et exportations entre 1970 et 1975 pour les pays les moins avancés, les autres pays en développement et l'ensemble des pays en développement, et part des pays et groupes de pays dans le total des échanges manufacturiers des pays en développement pour 1970 et 1975

Pays et groupes de pays ^{a/}	Rapport exportation-commerce de produits manufacturés (CTCI 5-8) (%) ^{b/}		Part du commerce des produits manufacturés dans la croissance du commerce total 1970-1975 (%)		Part dans le total des échanges manufacturiers des pays en développement (%)			
	1970	1975	Importations	Exportations	Importations		Exportations	
					1970	1975	1970	1975
	calculs fondés sur les prix courants en \$ des E.U.							
Afghanistan	13,4	11,0	43,5	8,8	0,22	0,19	0,11	0,09
Ethiopie	1,3	1,8	63,0	12,3	0,51	0,25	0,02	0,02
Gambie	-	0,1	-	-	-	0,03	-	0,00
Haïti	-	28,4	-	-	-	0,09	-	0,13
Haute-Volta	2,6	2,6	68,4	7,6	0,11	0,12	0,01	0,01
Malawi	8,5	3,3	75,0	- 0,3	0,23	0,18	0,02	0,02
Mali	12,1	3,7	60,2	78,5	0,09	0,13	0,04	0,02
Niger	2,0	12,4	25,8	11,4	0,16	0,06	0,01	0,03
Ouganda	16,2	7,6	138,2	- 69,5	0,38	0,13	0,25	0,04
République centrafricaine	34,9	16,8	82,6	- 14,5	0,09	0,06	0,16	0,05
République-Unie de Tanzanie	11,7	7,7	58,8	10,4	0,82	0,56	0,35	0,17
Samoa occidentale	0,7	1,7	51,7	11,8	0,03	0,02	0,00	0,00
Somalie	6,0	2,6	67,6	1,8	0,09	0,11	0,02	0,01
Soudan	0,5	0,5	80,7	2,2	0,76	0,84	0,00	0,00
Total pour les pays les moins avancés	8,1	4,0	66,2	3,5	3,49	2,65	0,97	0,46
Total pour les autres pays en développement	24,7	22,0	64,1	18,1	96,51	97,35	99,03	99,54
Total pour l'ensemble des pays en développement	24,2	21,6	64,1	18,0	100,00	100,00	100,00	100,00

a/ A l'exclusion de 16 pays comptant parmi les moins avancés

b/ Part des exportations dans le total des exportations et des importations (100 indique donc une orientation complète vers les exportations, 50 un équilibre exportation-importation et zéro une orientation complète vers les importations).

Source : Base de données de l'ONUDI. Renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies.

Tableau 10. Part des importations et exportations de produits manufacturés dans la totalité des importations et exportations pour 1970 et 1975 et taux de croissance des importations et exportations manufacturières entre 1970 et 1975 - pour les pays les moins avancés, les autres pays en développement et l'ensemble des pays en développement

Pays et groupes de pays ^{a/}	Importations			Exportations		
	1970	1975	Taux de croissance 1970-75 ^{b/}	1970	1975	Taux de croissance 1970-75 ^{b/}
	en pourcentage, calculs fondés sur les prix courants en \$ des E.U.					
Afghanistan	54,4	46,9	22,4	10,9	9,6	18,3
Ethiopie	80,2	73,1	9,1	1,4	1,8	16,0
Gambie	-	61,9	-	-	0,1	-
Haïti	-	54,5	-	-	37,9	-
Haute-Volta	64,9	67,3	27,4	4,5	6,5	28,1
Malawi	72,0	73,8	20,9	3,2	3,5	28,9
Mali	55,7	59,2	35,2	9,6	11,7	4,5
Niger	74,3	54,4	4,4	2,7	8,4	54,7
Ouganda	86,8	89,7	1,9	8,8	3,6	- 15,0
République centrafricaine	80,1	81,4	17,0	44,3	23,7	- 3,7
République-Unie de Tanzanie	82,7	67,8	16,7	12,8	12,1	6,6
Samoa occidentale	58,2	54,1	20,2	1,3	4,8	41,7
Somalie	53,8	63,6	32,3	4,9	2,9	11,0
Soudan	67,1	76,3	28,5	0,1	0,1	22,7
Total pour les pays les moins avancés	72,7	68,7	19,4	7,2	5,7	5,6
Total pour les autres pays en développement	70,5	65,9	26,3	23,9	19,9	22,5
Total pour l'ensemble des pays en développement	70,6	66,0	26,1	23,4	19,6	22,4

a/ A l'exclusion des 16 pays comptant parmi les moins avancés.

b/ Taux de croissance cumulé.

Source : Base de données de l'ONU. Renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies.

Tableau 11. Importations et exportations de pays les moins avancés (par pays et au total) et des pays en développement (au total) en 1975, par produit transformés ou non, destinés ou non à un emploi final, et taux de croissance des importations et des exportations ainsi ventilées, entre 1970 et 1975 (aux prix courants).

Pays ou (groupe de pays)	Importations								Exportations							
	Part de chaque catégorie de produits dans les importations totales, 1975 (en %) b/				Taux de croissance des importations de produits de chaque catégorie, 1970-1975 (en %) c/				Part de chaque catégorie de produits dans les exportations totales de ces produits, 1975 (en %) b/				Taux de croissance des exportations de produits de chaque catégorie, 1970-1975 (en %) c/			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
Afghanistan	2,1	17,3	9,4	71,2	(34,5)	(26,6)	(28,8)	(29,5)	38,1	13,3	38,9	9,7	(28,3)	(20,3)	(22,4)	(18,7)
Ethiopie	5,1	12,8	1,0	81,2	(14,3)	(10,8)	(5,8)	(8,5)	70,6	4,0	17,6	7,9	(9,1)	(25,2)	(29,0)	(25,8)
Gambie	4,0	20,0	1,9	74,1	(-)	(-)	(-)	(-)	57,2	40,6	2,0	0,2	(-)	(-)	(-)	(-)
Haïti	16,3	13,6	1,4	68,7	(-)	(-)	(-)	(-)	41,2	22,5	1,9	34,4	(-)	(-)	(-)	(-)
Haute-Volta	5,7	12,8	2,4	79,1	(16,8)	(20,0)	(35,5)	(28,5)	83,3	6,9	4,8	4,9	(18,7)	(47,0)	(6,9)	(20,2)
Malawi	5,1	12,1	1,0	81,8	(1,1)	(18,5)	(16,3)	(22,8)	60,6	14,3	21,5	3,6	(25,3)	(80,7)	(17,5)	(19,8)
Mali	7,8	12,3	0,8	79,1	(42,3)	(34,7)	(0,6)	(33,4)	71,1	6,3	14,0	8,6	(1,2)	(- 8,1)	(2,1)	(2,1)
Niger	18,0	10,0	0,8	71,3	(41,6)	(- 8,2)	(- 2,5)	(12,4)	79,9	8,5	4,5	7,0	(24,3)	(21,3)	(6,7)	(42,5)
Ouganda	2,3	12,6	0,1	84,9	(- 6,4)	(3,2)	(- 21,1)	(0,8)	89,5	4,2	6,3	0,0	(3,3)	(- 16,9)	(3,6)	(- 46,5)
République centrafricaine	3,2	14,9	0,9	81,0	(8,9)	(17,4)	(4,0)	(17,1)	86,0	12,9	0,0	1,0	(7,6)	(39,1)	(- 20,7)	(- 17,6)
République-Unie de Tanzanie	19,5	12,9	0,2	67,4	(86,7)	(26,3)	(8,3)	(15,4)	57,7	3,4	27,5	11,3	(5,5)	(2,9)	(15,0)	(7,5)
Samoa-Occidental	0,3	3,5	18,0	78,3	(1,2)	(- 7,4)	(64,9)	(21,3)	93,1	0,0	3,1	3,8	(13,4)	(- 62,9)	(- 22,3)	(- 10,2)
Somalie	13,0	14,3	1,3	71,4	(46,9)	(17,3)	(12,1)	(31,1)	75,1	0,0	15,1	9,8	(31,9)	(- 10,1)	(2,9)	(22,8)
Soudan	3,5	16,1	1,6	78,8	(8,4)	(27,1)	(- 2,9)	(27,4)	89,4	5,9	0,7	4,0	(7,0)	(7,9)	(- 0,3)	(70,2)
Pays les moins avancés ^{a/}	8,1	11,1	2,1	75,7	(32,4)	(20,7)	(13,7)	(20,1)	71,9	6,5	15,3	6,3	(9,4)	(10,0)	(15,8)	(16,5)
Pays en développement, total	13,9	14,9	2,6	63,6	(35,3)	(24,1)	(24,1)	(26,8)	56,2	11,5	5,1	27,2	(18,7)	(18,3)	(16,1)	(27,5)

a/ Pourcentages correspondant à l'ensemble des pays les moins avancés énumérés dans la même colonne, à l'exclusion de la Gambie et de Haïti.

b/ A = Produits non transformés destinés à la transformation; B = Produits transformés devant recevoir une opération supplémentaire;

C = Produits non transformés destinés à un emploi final; D = Produits transformés destinés à un emploi final.

c/ Taux de croissance cumulé sur la base des prix courants en dollars des Etats-Unis.

Source : D'après des données de l'ONUDI. Informations communiquées par le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne.

contraire qui ressort des données relatives aux pays les moins avancés. En 1975, environ 76 % des importations de ceux des pays pour lesquels on disposait de renseignements concernaient des produits de la catégorie B, contre 8 % seulement pour la catégorie A; quant aux exportations, environ 6 % seulement du total de celles-ci consistaient en produits de la catégorie D contre 72 % pour la catégorie A. Ce sont Haïti et la République-Unie de Tanzanie qui ont la meilleure structure des échanges du point de vue de la transformation industrielle. En effet, les parts respectives des importations, dans ces deux pays, de produits de la catégorie A ont été d'environ 7 et 20 % contre environ 34 et 11 % pour les exportations de produits de la catégorie D, chiffres bien supérieurs à la moyenne des pays les moins avancés. D'autre part, par rapport aux importations et aux exportations totales de l'ensemble des pays en développement au cours de la même année, la proportion des importations de produits de la catégorie A de Haïti et de la République-Unie de Tanzanie a été d'environ 19 % (contre 64 % pour les produits de la catégorie D) et celle des exportations de produits de la catégorie D a été de 27 % (contre 56 % pour la catégorie A).

Ce panorama décevant s'éclaircit un peu quand on examine les taux de croissance pendant la période 1970-1975. En effet, pendant cette période, les importations de produits non transformés destinés à la transformation (type A) ont progressé de 32,4 %, aux prix courants c'est-à-dire bien plus vite que les produits des autres catégories. Les taux de croissance du Mali, de la Somalie et de la République-Unie de Tanzanie ont largement dépassé le taux moyen des pays les moins avancés, qui se situait un peu en-dessous de celui de l'ensemble des pays en développement. Pour les exportations le taux moyen de croissance pour la catégorie D (produits transformés destinés à un emploi final) a été de 16,5 % c'est-à-dire supérieur à celui de toutes les autres catégories, les taux relatifs au Niger et au Soudan se situant bien au-dessus de cette moyenne. Il apparaît donc que la structure actuelle du commerce des articles manufacturés est en train de devenir un peu moins défavorable pour les pays les moins avancés.

PRIORITES INDUSTRIELLES ET PERSPECTIVES POUR LES ANNEES 80 : ANALYSE
DES RESSOURCES, DES CONTRAINTES ET DES MARCHES

On a montré plus haut que, pendant les années 60 et 70, le taux de croissance de l'industrie et de l'économie des pays les moins avancés avait été bien inférieur à celui des autres pays en développement et que, même en chiffres absolus, les progrès réalisés par bon nombre d'entre eux pendant cette période avaient été faibles ou irréguliers. En outre, les éléments dont on dispose donnent à penser que cette tendance se poursuivra au cours de la décennie suivante.

La difficulté essentielle est évidemment que ces pays ne disposent que de faibles ressources naturelles, humaines, technologiques et financières et, en outre, n'ont pas de marché intérieur suffisant pour permettre le développement de l'industrie; dans la plupart des cas, l'accès aux grands marchés d'exportation mondiaux leur est exceptionnellement difficile. Les contraintes s'exerçant sur le développement industriel sont donc plus grandes pour les pays les moins avancés que pour les autres pays en développement. Pour établir de façon réaliste les priorités en matière d'investissements industriels, il faudra donc tenir compte de cette situation.

Quelques-uns des pays les moins avancés possèdent de substantielles ressources minérales, forestières, halieutiques ou hydroélectriques encore inexploitées, dont la mise en valeur fournirait aux industries de transformation et à celles qui dépendent des ressources énergétiques les facteurs de production dont elles ont besoin. Un ou deux autres pays, le Bangladesh par exemple, disposent d'abondantes ressources de main-d'oeuvre non qualifiée, qui permettraient l'expansion d'activités industrielles à forte intensité de travail. Toutefois, le plus souvent, la principale ressource des pays les moins avancés consiste en terres agricoles. Le développement industriel de ces pays devra reposer, au début, sur des relations industrielles dans les deux sens avec le secteur agricole : création d'industries agro-alimentaires, traitement des fibres textiles naturelles et, dans certains cas, transformation de la biomasse, enfin, quand le développement industriel aura progressé, fabrication de machines agricoles et de produits chimiques pour l'agriculture.

En conséquence, le quotient production industrielle de biens intermédiaires/production de produits finals augmentera, ce qui permettra de fournir davantage ces derniers à de petits marchés locaux; l'ensemble de la production agricole augmentera grâce à l'accroissement de la demande industrielle de produits agricoles, et grâce à l'amélioration de l'apport de facteurs de production agricole

provenant du secteur industriel. L'industrie et l'agriculture progresseront ensemble, dans le contexte d'une structure de développement dont les éléments seront liés les uns aux autres et s'épauleront mutuellement, ce qui entraînera l'augmentation des besoins en produits essentiels sur les marchés intérieurs par suite du relèvement des salaires dont bénéficiera une main-d'oeuvre plus productive et de l'accroissement des excédents exportables.

Un autre avantage des industries telles que celles des produits alimentaires et des textiles est qu'elles n'utilisent que des techniques simples et emploient peu de main-d'oeuvre qualifiée. Il est donc relativement facile de les créer et de les développer en cas de besoin. C'est pourquoi, dans les pays en développement, la plupart des produits à base de céréales tels que crackers, biscuits et pâtes alimentaires sont fabriqués par de petits producteurs nationaux.

Le fait, que les pays en développement aient pu, dans une certaine mesure, pousser davantage la transformation des produits alimentaires avant leur exportation indique que les contraintes dues, entre autres, aux réseaux de distribution et aux obstacles commerciaux existant dans les autres pays ne sont pas insurmontables. De fait, entre 1970 et 1975, les pays en développement, pris dans leur ensemble, ont pu faire passer de 27,6 à 40,4 % la proportion de leurs exportations de produits alimentaires et de boissons ayant fait l'objet d'une élaboration^{3/}.

Il en est de même dans l'industrie des textiles où, malgré les perspectives de croissance peu encourageantes relevées dans certains d'entre eux, les pays les moins avancés espèrent trouver une source d'emplois. Les caractéristiques techniques de cette branche sont comparables à celles de l'industrie de fabrication des produits alimentaires les plus simples, les entreprises pouvant dans les deux cas, être créées avec un équipement assez peu coûteux et implantées hors des zones urbaines. Cette dernière caractéristique permet une utile dispersion des entreprises dans le territoire.

Dans le monde entier, l'industrie manufacturière a souffert de l'évolution des prix de l'énergie au cours des années 70. Alors que, au départ, seuls les prix du brut ont changé, ceux des produits pétroliers ont augmenté peu de temps après (ce qui a entraîné l'élévation du coût du mazout et de l'électricité pour l'industrie); puis, dans une large mesure à la suite de décisions prises par les

^{3/} Document de l'ONUUDI, à paraître Industrial Development Survey, tableau IV.17, page 96.

gouvernements, les prix d'autres sources d'énergie (charbon et gaz en particulier) ont aussi augmenté. Du fait qu'ils sont tous importateurs nets de pétrole, les pays les moins avancés n'ont pas échappé à cette augmentation, qui a perturbé leur développement industriel.

La part de l'industrie dans la consommation totale d'énergie tend à s'accroître quand le niveau des revenus s'élève dans un pays, tout au moins aux premiers stades de l'industrialisation. Ainsi, on estime que, dans les pays en développement pris dans leur ensemble, l'industrie consomme 35 % en moyenne de la totalité de l'énergie utilisée. Dans les pays les moins avancés, ce chiffre est probablement, en général, plus voisin de 15 à 25 %, la part des ménages étant, en conséquence, plus élevée, environ 75 %; quant aux transports, on évalue leur part entre 10 et 20 %^{9/}. On pense que la plus grande partie de l'énergie utilisée a une origine non commerciale (excreta d'animaux et bois de chauffe, par exemple). Toutefois, les estimations (1973) de la consommation d'énergie par habitant donnent à penser que, dans les pays où les revenus sont faibles, elle n'atteint en général que 18 % environ de celle des pays à revenus moyens, soit 2,3 % de celle des pays industrialisés^{10/}. Néanmoins l'industrie manufacturière consomme de l'énergie commercialisée et, dans les pays les moins avancés, elle en importe, ce qui se traduit par des dépenses en devises, difficiles à se procurer.

Des sources d'énergie bon marché faciliteraient beaucoup l'industrialisation des pays les moins avancés, où il semble que l'on se livre de plus en plus à des travaux de recherche intensifs. D'après les données dont on disposait en janvier 1980, le Bangladesh était, parmi les pays les moins avancés, le seul possédant des réserves prouvées de pétrole (25 millions de barils environ) et des réserves de gaz non associées à des gisements d'huile, représentant approximativement 0,8 % des réserves énergétiques totales des pays en développement^{11/}. Il n'a pas été découvert de réserves d'huile lourde ni de schistes bitumineux dans les pays les moins avancés, mais d'après les estimations, 11 d'entre eux possèderaient au total pour 103 127 millions de tonnes d'équivalent charbon,

^{9/} R. Goodman, "Managing the Demand for Energy in the Developing World", Finance and Development, décembre 1980, volume 17, No 4, pages 9 à 13.

^{10/} Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1980, pages 142 et 143 (données exprimées en kg d'équivalent charbon).

^{11/} BIRD, "Energy in the Developing Countries", (1980), page 81. Au Bangladesh, les réserves prouvées de gaz naturel s'élèvent à 226 milliards de m³. Voir CNUCED, document TD/B/C.6/31, page 20.

dont la presque totalité (97 %) au Botswana^{12/}. En revanche, le potentiel d'énergie hydroélectrique est plus équitablement réparti, 22 des pays considérés ayant 24 % du potentiel théorique des pays en développement non exportateurs de pétrole.

Toutefois, il y a peu de chances que les pays les moins avancés développent leur industrie s'ils comptent uniquement sur le marché intérieur et les sources locales d'approvisionnement. L'industrialisation de ces pays devra s'effectuer par intégration au commerce mondial des articles manufacturés et semi-manufacturés. Aujourd'hui, ils sont très désavantagés par la distance qui les sépare, géographiquement et économiquement, du principal marché mondial et des pays fournisseurs. Des mesures devront être prises, d'une part, par les pays les moins avancés eux-mêmes pour se doter d'une structure industrielle leur permettant de tirer parti de la structure des échanges dans le monde afin de remplacer, au moins en partie, les produits finals qu'ils importent par des produits semi-manufacturés destinés à recevoir localement une ouvraison supplémentaire, et, d'autre part, par les autres pays, qui devront abaisser les obstacles - y compris les obstacles non tarifaires - s'opposant à l'entrée des produits industriels en provenance des pays les moins avancés. En outre, la coopération entre pays voisins se révélera souvent avantageuse et cette solution devra donc être étudiée avec soin.

L'obstacle d'ordre général le plus important qui s'oppose à l'industrialisation des pays les moins avancés est peut-être l'insuffisance de l'infrastructure humaine et physique. On devra accorder plus d'attention à l'enseignement théorique et pratique, afin de disposer d'une main-d'oeuvre plus qualifiée, ce qui suppose tant un relèvement du niveau général d'instruction que le développement des compétences en matière de gestion et dans le domaine technique. Pour satisfaire les besoins de l'industrie et de l'agriculture, on devra améliorer et développer la planification au niveau gouvernemental ainsi que les institutions responsables de la prise des décisions, la gestion des entreprises publiques et des banques, enfin le secteur des assurances et des services analogues. L'infrastructure matérielle - transports, télécommunications, production d'énergie - devra être améliorée et développée pour répondre aux besoins de l'industrie et de l'agriculture. Enfin, il faudra disposer de meilleurs moyens pour identifier et exécuter les projets industriels - dont la mauvaise qualité actuelle limite la capacité d'absorption des pays les moins avancés - pour adopter des techniques étrangères et mettre au point des techniques nationales.

^{12/} BIRD, "Energy in the Developing Countries", 1980, page 85.

La coexistence de grandes, moyennes et petites entreprises publiques, privées et étrangères doit être sérieusement envisagée. On pourrait, par exemple, formuler une stratégie tendant à promouvoir la réalisation d'importants investissements dans des techniques modernes par des entreprises publiques et étrangères en vue de l'exportation (étant donné l'exiguïté des marchés locaux et l'ampleur des besoins en devises), à côté d'investissements modestes, par des entrepreneurs nationaux, dans des exploitations rurales à forte intensité de travail qui fourniraient la production de base nécessaire pour approvisionner le marché intérieur et travailleraient en sous-traitance pour des entreprises plus importantes.

Il convient de relever que, si les pays les moins avancés ont de nombreux points communs, ils diffèrent aussi sur beaucoup d'autres. Ainsi, les problèmes et les aspirations des pays d'Afrique et d'Asie du Sud sont quelque peu différents. Certains d'entre eux ont déjà ou sont sur le point de posséder la capacité nécessaire pour fabriquer - dans une certaine mesure tout au moins - des produits industriels d'une technicité assez poussée, tels que machines-outils, certains produits chimiques et appareils électriques, tandis que d'autres ne disposent pas et ne disposeront pas pendant un certain temps des éléments nécessaires. Toute stratégie d'industrialisation des pays les moins avancés devra tenir compte de ces différences.

En tout état de cause, il faudra encore d'importants investissements supplémentaires dans l'industrie manufacturière. Des estimations fondées sur le modèle économétrique universel des Nations Unies donnent une idée de l'ordre de grandeur des sommes nécessaires; elles figurent au tableau 12, dont il ressort que les investissements dans cette industrie, dans les pays les moins avancés, passeraient de 300 millions de dollars en 1980 à 400 millions en 1985 et deux milliards en l'an 2000, si les tendances actuelles persistent^{13/}. Toutefois pour que le taux d'accroissement de la production industrielle permette de faire face aux besoins (supposés), et d'atteindre l'objectif fixé à Lima, les investissements devront s'élever à 900 millions de dollars en 1985 et à 7,5 milliards en l'an 2000. Ainsi, entre ces deux années, la part des investissements dans l'industrie manufacturière passerait de 5,7 à 15,9 % du total des investissements, celle des pays les moins avancés dans les investissements pour l'industrie manufacturière, par rapport à ceux de l'ensemble des pays en développement dans la même industrie, progresserait de 0,8 à 1,8 % - proportion encore très faible. Enfin, la part des capitaux étrangers dans les investissements dans cette industrie passerait

^{13/} Aux prix de 1974.

de 4,3 à 14,4 %, soit une progression en volume de 10 millions à 1,08 milliard de dollars. Ces chiffres reposant sur de nombreuses hypothèses ne doivent certes pas être considérés comme définitifs; ils montrent toutefois que, moyennant une préparation adéquate sous forme d'un accroissement de la capacité d'absorption, le transfert aux pays les moins avancés d'une très faible part des investissements mondiaux dans l'industrie manufacturière pourrait avoir un effet extrêmement stimulant sur l'industrialisation future de ces pays.

Tableau 12. Montants estimés des besoins en matière d'investissements d'ici à l'an 2000 (fournis à titre d'exemple)

	Investissements nécessaires à l'industrie manufacturière (1974, en milliards de dollars des Etats-Unis)	Proportion de ces besoins par rapport à ceux de toutes les autres branches d'activité (%)	Proportion de ces besoins par rapport à l'ensemble des investissements dans les pays en développement dans l'industrie manufac- turière (%)	Part des capitaux étrangers dans les investissements dans l'industrie manufacturière (%)	Contribution des capitaux étrangers aux investis- sements dans l'industrie manufacturière (1974, en milliards de dollars des Etats-Unis)
(Estimations)					
1980	0,3	5,7	0,8	4,3	0,01
Scénario de tendances					
1985	0,4	6,9	0,7	5,3	0,02
2000	2,0	11,2	1,0	7,3	0,15
Scénario de Lima					
1985	0,9	7,3	1,3	12,3	0,11
2000	7,5	15,9	1,8	14,4	1,08

Source : ONUDI, sur la base de "Major economic indicators showing projected development trends" (Département des affaires économiques et sociales internationales de l'Organisation des Nations Unies, PPS/QIR/6, New York, juin 1980).

En résumé, les pays les moins avancés en sont toujours, en général, au stade postcolonial, caractérisé par des institutions politiques et sociales faibles et une économie sous-développée qui dépend du commerce extérieur, des investissements et des techniques venus de l'étranger. Pour sortir de ce cercle vicieux, ces pays devront formuler et appliquer des politiques permettant de construire la nation grâce à l'élévation du niveau des revenus, à leur accroissement et à l'amélioration de leur répartition, à l'autosuffisance et au développement des ressources humaines ainsi qu'à la participation de celles-ci à l'oeuvre commune. Pour la structure économique, ces politiques devraient plus particulièrement viser à favoriser :

- Des moyens efficaces pour obtenir un flux net positif des capitaux (compte tenu, autant que faire se peut, des cours futurs);
- L'épargne et le réinvestissement, en vue d'assurer la croissance;
- Une production diversifiée, permettant de faire face aux besoins essentiels des recettes ou une épargne en devise et des relations industrielles en aval renforcées (production de biens intermédiaires et de biens d'équipement pour les secteurs prioritaires);
- Un ensemble de facteurs de production fondé sur des relations industrielles en amont renforcées et des techniques appropriées faisant appel, dans la gamme des possibilités offertes, aux ressources disponibles en abondance (main-d'oeuvre non qualifiée) plutôt qu'à celles qui sont rares (capitaux, main-d'oeuvre qualifiée, devises);
- Les compétences techniques et le développement des entreprises;
- L'implantation d'activités dans les zones rurales et dans les zones à faibles revenus, lorsque cela se justifie sur le plan socio-économique;
- Une structure de la propriété (publique; privée, petite et grande; étrangère) propre à assurer le plus possible d'avantages socio-économiques;
- L'appui à l'infrastructure matérielle et sociale.

NECESSITE DE MESURES URGENTES AUX PLANS NATIONAL ET INTERNATIONAL

Tout programme cohérent et efficace de mesures doit reposer sur une stratégie du développement visant à augmenter la capacité d'absorption en fonction des objectifs nationaux. Dans l'analyse qui précède, il est proposé, dans le cadre d'un renforcement du système de gestion économique nationale, un ensemble d'investissements, liés les uns aux autres et se renforçant mutuellement, dans l'agriculture (y compris, le cas échéant, la sylviculture et la pêche), l'industrie, l'infrastructure matérielle (transports, communications, production énergétique), l'infrastructure sociale (éducation et formation professionnelle, santé) et, pour les quelques pays les moins avancés ayant d'importantes ressources naturelles, minérales ou autres, l'exploitation et la transformation de ces ressources^{14/}.

L'industrialisation pourrait se fonder sur l'intégration de la production moderne de masse et de la petite production traditionnelle; en clair, il s'agirait, d'une part, d'encourager les entreprises nationales ou étrangères à investir de grosses sommes dans les technologies modernes, destinées surtout aux exportations et aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie locales (machines, produits chimiques), et, d'autre part, d'inciter les entrepreneurs locaux à investir dans des industries de main-d'oeuvre (et, si possible, rurales), ainsi que dans de petites et moyennes industries de manière à créer des emplois, à approvisionner la population en biens de première nécessité (aliments, vêtements) et aussi, dans le cadre d'accords de sous-traitance conclus avec de grandes entreprises, à fournir des apports industriels. Il serait possible de réduire le coût en devises des importations et d'accroître les recettes d'exportation, non seulement en développant les industries de remplacement des importations et les industries d'exportation, mais aussi en remplaçant l'importation de produits finis par l'importation de biens intermédiaires à transformer et en élevant le niveau de transformation des produits exportés.

Les plans d'investissements industriels doivent aussi tenir compte des prévisions intéressant le développement industriel d'autres pays. Au regard de l'objectif fixé pour l'an 2000 par le Plan d'action de Lima, il est particulièrement significatif que la croissance industrielle des pays les moins avancés tend à être plus lente que celle d'autres pays en développement. Pour

^{14/} A propos des autres ressources naturelles, on peut ajouter par exemple que le milieu naturel de certains des pays les moins avancés peut donner lieu à l'établissement d'une industrie touristique.

que cet objectif soit atteint, il faut que le taux global de croissance de la VAM dans les pays en développement passe d'environ 8 % (valeur extrapolée d'après les tendances enregistrées jusqu'ici) à environ 10,5 %^{15/}.

De fait, ce taux de croissance sera difficile à atteindre pour les pays les moins avancés. Sans une augmentation sensible de l'assistance internationale, la position relative de ces pays risque de se détériorer encore pendant les années 80 et 90. Si elle veut éviter, ou tout au moins modérer cette détérioration, la communauté internationale devra faire un effort considérable, par rapport aux ressources qu'elle fournit actuellement^{16/}, pour accélérer la croissance industrielle des pays les moins avancés, ceux-ci s'employant, dans le même temps, à augmenter leur capacité d'absorption. On peut légitimement suggérer, comme objectif minimal des efforts d'assistance, que le taux de croissance de la VAM dans les pays les moins avancés soit porté à 8 %, ce qui correspond au taux moyen de croissance prévu pour l'ensemble des pays en développement d'après les tendances enregistrées jusqu'à présent^{17/}.

Un certain nombre de mesures visant au développement industriel des pays les moins avancés ont été proposées à la troisième Conférence générale de l'ONUDI^{18/}. On en trouvera le texte en annexe au présent document.

Par ailleurs, certains éléments peuvent revêtir une importance considérable. Les ressources à investir étant généralement fongibles (c'est-à-dire qu'elles peuvent être transférées d'un secteur à un autre), le niveau global de l'aide étrangère accordée à des conditions de faveur est un élément de poids dans la détermination du volume des investissements industriels, même si cette aide est en majeure partie destinée à d'autres activités que l'industrie. Il sera donc avantageux pour l'industrie des pays les moins avancés que les pays riches et les organisations internationales puissent faire l'effort d'accroître massivement leur aide à d'autres secteurs économiques et d'améliorer les conditions de cette aide.

^{15/} Estimations de l'ONUDI, L'industrie dans le monde depuis 1960 : Progrès et perspectives (F.79.II.B.3), pages 56 à 65.

^{16/} Au regard du PIB des pays riches, toutefois, cet effort ne correspondra qu'à une toute petite partie des ressources disponibles.

^{17/} La Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement suggère des objectifs de croissance de 9 % pour la production manufacturière et de 7 % pour le PIB de l'ensemble des pays en développement (A/35/464, 23 octobre 1980).

^{18/} Plan d'action de New Delhi, paragraphes 290 à 308 et 344 à 346 (ID/CONF.4/22, 11 avril 1980, ou PI/72).

Les pays riches, y compris - dans certains cas - les pays en développement à revenu élevé, peuvent aussi apporter leur concours en augmentant les crédits à l'exportation et en accordant des garanties et des bonifications d'intérêts sur des prêts commerciaux, avantages que - contrairement à certains pays en développement à revenu élevé - les pays les moins avancés ont beaucoup de mal à obtenir du fait de la précarité de leur situation financière. Les pays riches peuvent aider grandement les pays les moins avancés en leur offrant d'annuler leur dette ou tout au moins d'en bloquer le remboursement.

Les pays riches pourraient ouvrir plus largement leurs marchés aux produits industriels, non seulement, par exemple, en épargnant aux pays les moins avancés certaines des complications découlant des accords tarifaires préférentiels en vigueur, mais aussi en cessant de leur opposer des obstacles non tarifaires, en les exemptant des contingents prévus par l'Accord multifibres, etc. Il faudrait aussi chercher des moyens de réduire les frais de transport entre les pays les moins avancés et les grands marchés mondiaux.

Les pays les moins avancés auront besoin d'une assistance pour pouvoir accéder à peu de frais aux technologies, pour former des gestionnaires et des techniciens, pour rechercher et exploiter leurs ressources naturelles. Si l'on veut obtenir une meilleure rémunération des investissements, au plan social, et améliorer la capacité d'absorption, il faudra aussi aider davantage ces pays à accroître leurs capacités en ce qui concerne les procédures de planification et le choix des orientations, ainsi que l'identification, l'évaluation et la réalisation de projets, et leur apporter une assistance visant à améliorer les statistiques économiques.

Il convient enfin de faire une remarque très importante : les déclarations d'intention ne suffisent pas; la situation est extrêmement grave - on ne peut plus grave pour des millions d'hommes - et la communauté internationale a le devoir de prendre des mesures concrètes, y compris des engagements précis à long terme, financiers et autres.

ANNEXE*

A. MESURES SPECIALES EN FAVEUR DES PAYS
LES MOINS DEVELOPPES

290. La communauté internationale s'étant engagée à prendre des mesures spécifiques pour venir en aide aux pays les moins développés, une attention particulière sera accordée aux besoins de ces pays dans le cadre de l'application du présent Plan d'action.

291. Mise en oeuvre rapide et intégrale du nouveau Programme global d'action pour les pays les moins développés adopté à la cinquième session de la CNUCED, des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale, la CNUCED et d'autres organisations du Système des Nations Unies, et de la Déclaration et du Plan d'action de Lima, pour ce qui est des mesures prévues en faveur de ces pays.

292. Une part plus importante du Fonds des Nations Unies pour le développement industriel devrait être consacrée au financement des activités d'assistance technique destinées aux pays les moins développés.

293. Annulation par les pays développés, sans aucune discrimination, des dettes des pays les moins développés.

294. Prendre des mesures urgentes et efficaces pour renforcer leur potentiel technologique et leur capacité de production, en leur fournissant notamment les techniques qui répondent à leurs besoins particuliers, spécialement en ce qui concerne les industries alimentaires, la transformation des minéraux, les sources d'énergie de rechange, l'exploitation des ressources en eau, le bâtiment et la construction, et les petites fonderies.

295. Evaluer et accroître leur capacité d'absorption par le développement de leur infrastructure, notamment dans les domaines des transports, des communications et de l'électrification.

* Extraits de "Déclaration et Plan d'action de New Delhi concernant l'industrialisation des pays en développement et la coopération internationale en vue du développement industriel de ces pays (ONUDI, PI/72, partie VIII, sections A et E).

296. Contribuer à l'établissement d'un inventaire complet de leurs ressources, notamment de leurs sources d'énergie nouvelles, et préparer des études par pays pour encourager l'exploitation endogène de ces ressources.
297. Promouvoir dans ces pays les entreprises artisanales et les petites et moyennes industries, en insistant particulièrement sur la formation, les agro-industries et l'intégration de l'agriculture et de l'industrie.
298. Aider ces pays à identifier, préparer et évaluer des projets en créant un service d'élaboration des projets industriels chargé de produire des projets industriels viables.
299. Renforcer le processus de substitution des importations dans ces pays tout en soutenant ceux de leurs efforts de développement qui visent à accroître leurs exportations de produits manufacturés compte tenu de la dynamique des avantages comparés.
300. Considérer en toutes circonstances l'assistance à ces pays comme l'un des domaines prioritaires des programmes d'assistance technique de l'ONUDI.
301. Soutenir la pleine participation de ces pays au processus de redéploiement et au système de consultations, et financer leur participation aux réunions de consultation.
302. L'ONUDI devra apporter une contribution concrète à la préparation et à la tenue de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, prévue en 1981, et faire en sorte que les ressources humaines et financières nécessaires soient mises à la disposition du Secrétariat de l'ONUDI.
303. Inviter l'ONUDI à présenter au Conseil du développement industriel des rapports annuels sur l'état d'avancement de l'industrialisation des pays les moins développés, ainsi que sur les problèmes auxquels ils se heurtent, et à élaborer des mesures et programmes détaillés pour y remédier.
304. Créer et favoriser la création dans ces pays d'un nombre croissant d'unités de production expérimentale ou de démonstration, et adapter des techniques et des procédés de production convenant aux conditions locales.
305. Pousser à une augmentation substantielle des flux de capitaux extérieurs, à des conditions très favorables, vers les pays les moins développés. Ces apports financiers devraient être suivis, prévisibles et de plus en plus sûrs.

306. Inviter l'ONUDI, le PNUD, toutes les autres institutions spécialisées et les pays donateurs à tripler au moins leur budget d'aide aux pays les moins développés, pour leur permettre d'affronter leurs difficultés croissantes.

307. Affectation d'un conseiller industriel principal dans chacun des pays les moins développés.

308. Accorder, dans le contexte des accords internationaux, un traitement préférentiel aux produits industriels et aux produits de base traités provenant de ces pays, et créer des coentreprises dans le cadre de la coopération régionale.

E. MESURES COMMUNES EN FAVEUR DES PAYS
EN DEVELOPPEMENT LES MOINS AVANCES, SANS LITTORAL
OU INSULAIRES ET DES PAYS EN DEVELOPPEMENT
LES PLUS GRAVEMENT TOUCHES

344. Consacrer un tiers au moins des ressources du Fonds mondial Nord-Sud mentionné dans la Section II (Financement industriel) à la promotion de l'industrialisation des pays en développement susmentionnés, compte tenu des besoins particuliers de chaque catégorie de pays en matière d'industrialisation.

345. Créer un mécanisme multilatéral de compensation destiné à atténuer les incidences négatives que les déficits imputables à des causes extérieures, notamment à l'augmentation rapide du coût des importations, ont sur le développement industriel des pays susmentionnés.

346. L'ONUDI devrait soumettre à un examen continu, en faisant régulièrement rapport au Conseil du développement industriel, les progrès réalisés dans l'application des mesures visant à encourager l'industrialisation desdits pays et étudier toutes les questions connexes.



